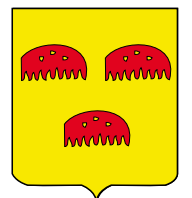


INF' OHEY

Renseignements utiles **2** | Editorial **3** | Communications du Collège **4** | Le collège au travail **7** |
Développement rural **23** | Activités associatives **35** | Sport **42** | Le coin des annonceurs **44** |
État civil **45** | Professions libérales et autres **46** | Renseignements utiles **47** |

NUMÉRO

16



Collège communal

Christophe GILON - Bourgmestre

Rue Pourri-Pont, 276A - 5351 HAILLOT
0472/83 61 42 - christophe.gilon@ohey.be

Etat civil, Population, Police, Personnel, Travaux (éclairage public, télécommunication, électricité, SWDE, déneigement,...), Economie (Emploi et PME), Egouttage, Cimetière, Agriculture, Sécurité, Mouvements patriotiques, Culte.

René Hubrechts - Premier Echevin

Chemin de Dinant, 29C - 5351 HAILLOT
0478/70 81 28 - rene.hunrechts@ohey.be

Finances, Infrastructures et bâtiments publics, Travaux Subsidiés, information citoyenne, Cours d'eau, Propreté

Marielle Lambotte - Deuxième Echevine

Rue Pierre Froidbise, 74 - 5350 OHEY
0477/79 51 45 - marielle.lambotte@ohey.be

Enseignement, Jeunesse, Enfance et petite enfance (dont ONE, aires de jeux), Culture, Sports et loisirs, Mouvements Associatifs, Embellissement de la commune, Tourisme (dont Petit patrimoine).

Françoise Ansay - Troisième Echevine

Rue Marteau, 259-3 - 5350 OHEY
0478/22 80 60 - francoise.ansay@ohey.be

Aménagement du territoire, Urbanisme, Développement rural, Logement, Environnement, Mobilité, Energie, Forêts, Alimentation, Solidarité internationale et Egalité des chances.

Dany Dubois, Quatrième Echevin et Président du CPAS en charge des affaires sociales

Rue Eugène Ronveaux, 236 - 5350 OHEY
0477/66 22 51 - dany.dubois@ohey.be

CPAS et affaires sociales, Aînés, Personnes handicapées, Pension, A.L.E., Titres-services.



Administration communale

Secrétariat communal

Tél. : 085 61 12 31 - Fax : 085 61 31 28

Secrétaire: François Migeotte

Bureaux ouverts au public

Lun. à vend. : 8 - 12 h + Merc. : 13 - 16 h

Sam. : 9 - 12 h / Urbanisme : idem sauf le samedi - uniquement sur rdv avec l'Echevin le samedi matin

Services

Etat Civil : 085 82 44 55

Population : 085 82 44 54

Comptabilité : 085 82 44 59

Secrétariat du Bourgmestre : 085 82 44 52

Cartes d'identité : 085 82 44 53

Urbanisme Environnement : 085 82 44 57
085 82 44 56

A.L.E.

Tél. : 085 82 44 60

Nature et Forêts

Agent des forêts : Olivier Gonne

Rue Bois d'Ohey 305b - 5350 Ohey

Tél. : 085 61 10 35 - Gsm : 0477-781 552

C.P.A.S.

Rue du Tilleul 95 - 5350 Ohey

Tél. : 085 61 19 91 - Fax : 085 84 69 87

Président : Dany Dubois 085 61 20 70

Permanences sociales

Mardi : 13 - 16 h, vendredi : 9 - 12 h

Alloc. de chauffage : Jeudi : 13 - 15 h

Permanences juridiques:

Tous les mois a lieu à la commune une permanence juridique organisée par le Bureau d'Aide Juridique de Namur. Dates des prochaines permanences: Les jeudis 13/06/13, 11/07/13, 8/08/13, 5/09/13, 3/10/13, à 15h au rez-de-chaussée du bâtiment Rosoux

Enseignement communal

OHEY I

Haillot : 085 61 17 00

Evelette : 085 61 11 53

Perwez : 085 61 14 61

OHEY II

Ohey maternelle : 085 61 29 38

Ohey primaire : 085 61 12 89



Chères Oheytoises,
Chers Oheytois,

Une nouvelle équipe de Conseillers Communaux s'est mise en place en fonction des résultats électoraux issus de votre choix exprimé lors des élections du 14 octobre 2012.

Je tiens tout particulièrement à remercier toutes celles et tous ceux qui se sont investis dans cette campagne, quelle que soit leur appartenance politique, quel que soit leur résultat.

S'impliquer dans une telle démarche et vouloir ainsi peser concrètement sur le devenir de notre commune constitue un acte citoyen responsable et courageux.

Diriger et gérer une commune demande du recul, de la patience, de la réflexion, de l'obstination, de la mémoire et une bonne compréhension des enjeux à venir.

Nous voulons être fiers du service rendu à nos concitoyens dans l'intérêt général.

Tout ce qui est et sera entrepris pour améliorer votre quotidien sera le fruit d'une volonté politique de cette nouvelle équipe mise en place.

Les exigences de plus en plus contraignantes de nos institutions supérieures, l'évolution galopante de la société, les demandes de plus en plus nombreuses et souvent justifiées de nos citoyens, une complexité sans cesse croissante des procédures administratives sont notre lot quotidien.

Par rapport à ces nombreux défis, nous avons l'obligation et une responsabilité particulière, celle d'être sans cesse efficaces et efficients, plus performants et plus professionnels dans l'exercice de nos missions au bénéfice de vous tous, pour qui nous réservons toute notre énergie.

Sachant que les années prochaines ne seront pas faciles, nous voulons faire preuve de la plus grande prudence dans notre engagement relatif à nos divers projets, mais nous garderons intacte notre volonté d'aller de l'avant et de réaliser nos objectifs.

Nous vous présentons dans les pages qui suivent les lignes de force de ce travail d'équipe associant l'expérience, les idées et les compétences des élus de la nouvelle majorité.

Une de nos fortes volontés parmi d'autres est de maintenir un service public de qualité à votre disposition.

Nous comptons sur votre collaboration, votre imagination et votre soutien.

Je terminerai ce petit éditorial en remerciant l'ensemble du personnel communal sans qui nous ne pourrions mettre en œuvre nos projets. Il est à nos côtés au quotidien nous devons en être conscient. Afin que vous puissiez mieux les connaître un espace leur sera dès à présent réservé dans l'inf'Ohey. Je vous invite sans plus attendre à consulter la rubrique « Rencontres ».

Bonne lecture à toutes et à tous.

Votre Bourgmestre
Christophe GILON en charge des travaux

Programme de politique communale : **NOTRE PROJET POUR OHEY !**

En début de législature, le nouveau Collège installé doit élaborer son programme de politique communal pour les 6 ans à venir. Ce document est un guide pour le travail du Collège et du Conseil et qui donne au citoyen les grands axes selon lesquels la nouvelle majorité souhaite travailler tout au long de législature. Ce programme a été présenté et adopté au Conseil communal de fin février.

Ce document a été construit par le nouveau Collège sur base des programmes des différents groupes présents dans la majorité et suite à l'écoute des citoyens. Ce document sera évalué régulièrement.

Notre intention pour Ohey

Nous voulons vivre bien ensemble à Ohey.

En étant une commune partenaire du projet de vie de tous les citoyens.

En valorisant les richesses humaines et préservant nos ressources naturelles, maintenant et pour le futur.

En favorisant la participation citoyenne et l'échange d'idées.

En développant des projets, répondant aux besoins essentiels de la population, créatifs et innovants.

En créant des réseaux ouverts à de nouveaux partenaires.

Ce programme concrétise la vision du Collège pour Ohey (voir encart) en 6 axes principaux déclinés en actions et qui définissent nos objectifs concrets et notre manière de travailler :

Assurer les besoins fondamentaux des Oheytois

Ces besoins, c'est pouvoir se nourrir, se loger, se déplacer, participer à la vie active, avoir sa place dans notre société, prendre soin de soi, ... mais aussi être jeune, heureux d'apprendre, ancien, heureux et bien dans sa commune. Les propositions en la matière sont variées et nombreuses: plus de logement, mieux de logement pour s'adapter aux capacités des jeunes, aux besoins spécifiques et d'entraide des anciens, motiver les entrepreneurs (indépendants et PME) à se rencontrer et à développer des projets collectifs, préserver l'emploi ou stimuler sa créativité, disposer d'un enseignement de proximité et de qualité, bénéficier des produits de qualité près de chez soi....

Un inventaire de l'état des routes avec des critères objectifs a été réalisé sur l'ensemble de notre commune... afin de prioriser les investissements de rénovation. Le choix ne va pas être aisé car les dégâts sont importants....

Chaussée de Ciney : un diagnostic des problèmes a été réalisé, pour ce qui concerne la sécurité routière, les trottoirs, les parkings... avec les autorités provinciales, la police, la Région. Il s'agit maintenant de définir les projets et de trouver les budgets...

Affaire à suivre également.

Servir efficacement les citoyens

C'est avant tout avoir une gestion saine et prudente des finances communales. L'enjeu est aussi de tenter de stabiliser les coûts, de favoriser la recherche de subsides. C'est aussi avoir des priorités d'investissements qui iront d'abord aux besoins essentiels de la population. Nous soutiendrons aussi les projets à taille communale et porteurs de nos valeurs de durabilité et de Vivre Bien Ensemble. Le personnel administratif de notre commune est un acteur précieux qui mérite de voir ses fonctions mieux définies, mieux évaluées et valorisées, et de bénéficier de formations. Nous développerons ensemble une administration donnant du sens à ses actions, rapide, efficace et proposant des solutions concrètes à nos citoyens !

Le groupe de travail « aînés » s'est réuni une 1ère fois le 7 mai dernier dans le cadre de la mise en œuvre des projets du Plan communal de Développement rural (PCDR) Les participants ont débattu des pistes de solutions pour répondre aux besoins de logement, santé et mobilité des anciens. Ce fut un riche débat qui nourrit l'action. Affaire à suivre ! (infos: Françoise Ropson, tél; 085/824 462)



Créer du lien

C'est avant tout construire ensemble le « Vivre Bien Ensemble » : partager nos vies et nos passions, favoriser la participation citoyenne et le débat! C'est débattre et décider ensemble des options qui s'offrent à la Commune. C'est créer, stimuler, favoriser des lieux de rencontre entre citoyens, entre voisins, entre amateurs des mêmes loisirs, susciter et favoriser l'envie de se rencontrer, l'envie de solidarité. C'est aussi favoriser les moyens et les lieux pour participer à la vie de la commune, où est développé une réelle écoute, avec des modes de fonctionnement clairs et participatifs. Nous soutiendrons les actions favorables au réseautage à Ohey ! En direct, dans nos rues et nos clubs, dans nos maisons et sur nos places !

Donnez-nous votre avis sur le programme de politique communale !

Votre avis nous aidera à l'ajuster lors de la prochaine évaluation.

Certaines choses ne sont pas claires ? Posez nous des questions !

Ce document est disponible :

- sur le site internet de la commune (www.ohhey.be/)
- à votre demande, à l'administration communale en téléphonant au 085/61.12.31

Valoriser les ressources humaines

Une Commune est faite de femmes et d'hommes remplis de savoirs et de compétences !

Ce sont nos entrepreneurs, nos indépendants et nos agriculteurs, nos enseignants, personnes-clés dans nos villages qui sont au cœur des activités à Ohey et qui proposent des emplois et des opportunités économiques. La majorité a décidé de les soutenir pleinement en créant du lien avec et entre eux, et en répondant à leurs besoins fondamentaux aussi ! Par exemple, en développant un répertoire des services qu'ils nous proposent sur Ohey, ou encore en favorisant une consommation locale de leurs productions. Ohey, ce sont des talents qui, par le bénévolat ou le développement d'associations contribuent à la dynamique et au bien-être des Oheytois. Il s'agira aussi de les soutenir et de servir de facilitateur pour qu'ils puissent au mieux être connus.

Le WE Wallonie Bienvenue, c'était bien cela : mieux se connaître, entre Oheytois, mieux connaître nos passions et métiers respectifs, échanger les savoirs, les valoriser et se rendre compte que, près de chez soi, il y en a du vraiment de nombreux talents !

Valoriser les ressources naturelles

Nos villages, nos campagnes et nos bois sont des sources de bien-être et de paix, de biodiversité. Nous sommes tous acteurs et partenaires de la protection de nos ressources naturelles notamment via le Plan Communal de Développement de la Nature, le Contrat de rivière,.... Nos villages sont ruraux, ils tirent leur beauté de l'adéquation de l'activité économique et agricole, de l'urbanisation, de la préservation du patrimoine. Laissons de la place à la première, veillons à ne pas étendre nos villages le long des routes. Nous privilégierons la densification de l'habitat au cœur de nos villages plutôt qu'à l'extérieur de ceux-ci, en veillant à trouver un équilibre harmonieux entre les ruraux et les néoruraux pour Vivre Bien Ensemble !

Avez-vous déjà la carte des balades de notre commune ? Elle est disponible au Syndicat d'initiative... tout comme celle des balades équestres. Et connaissez-vous le réseau de mobilité douce ? Il vous permet de vous déplacer d'un coin à l'autre de notre commune, à pied ! Un bonheur de se déplacer en santé, en sécurité et en dévorant notre beau paysage.

Infos mobilité :

Marie Laurence Jacquerie, tél 085/824 456

Infos Syndicat d'initiative :

Melissa Deprez, tél 085/824 477

Anticiper l'avenir

Cet axe est le plus fondamental de notre majorité. Il formalise notre volonté d'avoir un avenir durable, permettant de répondre aux besoins de nos enfants, de nos anciens, tout en préservant et développant nos potentialités, nos richesses. Nous voulons orienter la commune dans un développement qui sera soutenable pour tous.

BIEN ANTICIPER, c'est permettre aux Oheytois d'être heureux à Ohey aussi dans le futur, même en situation de crise socio-économique, c'est préparer une vie plus aisée, car plus solidaire, avec des coûts réduits (énergie, mobilité, alimentation) en valorisant le local, etc. Anticiper, c'est également s'ouvrir sur les idées innovantes créées ailleurs, c'est tenter des projets pilotes pour des solutions novatrices et durables !

Le Collège Communal



(c) Jean-Benoit Marechal



BUDGET COMMUNAL 2013

Le budget ordinaire présente un boni à l'exercice propre de 65706€ après prélèvement de 80000€ pour constituer un fonds de réserve pour financer les investissements et les pensions à venir.

Perspectives d'avenir

La prudence est de rigueur.

La confection des futurs budgets communaux va devoir tenir compte de l'impact de diverses réformes.

1. L'impact des pensions du personnel. Nous devons être très attentifs à l'évolution de la masse salariale.
2. La zone de secours.
3. La prime dite « Copernic » aux agents de la zone de police
4. Mais il y a surtout la 6eme réforme de l'Etat qui risque de nous réserver bien des surprises avec son lot d'inconnues.

BUDGET ORDINAIRE

RÉPARTITION DU BUDGET (POURCENTAGE)				
	Personnel	Fonctionnement	Transfert	Dette
2013	41,7	28	22,5	7,7

ÉVOLUTION DES DÉPENSES					
Année	Personnel	Fonctionnement	Transfert	Dette	Total
Compte 2006	1.264	904	881	421	3.390.000
Compte 2007	1.333	816	836	438	3.424.000
Compte 2008	1.433	910	979	501	3.823.000
Compte 2009	1.604	920	892	487	3.904.000
Compte 2010	1.629	947	883	427	3.887.000
Compte 2011	1.769	998	898	379	4.047.000
Budget 2012	1.937	1.194	984	433	4.549.000
Budget 2013	1.954	1.311	1.054	363	4.684.000

A. PERSONNEL

La charge nette de la masse salariale a augmenté de 545000€ en 6 ans soit une hausse de 38% (à corriger par une hausse de l'index de 14%).

La part du personnel dans le budget communal est passée de 36,43% en 2006 à 41,7% en 2013.

L'avenir nous annonce une forte hausse des charges patronales sur le personnel.

B. FONCTIONNEMENT

Les frais de fonctionnement ont augmenté de 290000€ en 6 ans soit de 32 % (correction de 14% d'index)

En 2013 l'augmentation est importante (117000€) mais il y a 31000€ en plus en voirie etc.

C. TRANSFERT

Il s'agit de la dotation au CPAS, celle pour la zone de police, celle pour les services de secours, celle pour les cultes ainsi que les subsides aux groupements.

Les transferts sont passés de 881000€ en 2006 à 984000€ en 2012 soit 11,7 % (correction de l'index)

Ils représentent 21,6 % en 2012 contre 26 % en 2006.

Les transferts sont légaux et ne nécessitent pas trop de commentaires si ce n'est la hausse de la dotation au CPAS qui passe de 320000 à 340000€ soit 6,25 %. Cette hausse est tellement évidente en ces moments de difficultés pour bon nombre de nos concitoyens.

D. DETTE

Elle est passée de 12,4 % en 2006 à 9,5 % en 2012. Elle est de 7,7 % au budget 2013.

La charge de la dette a donc diminuée mais il faut être attentif car dès 2012 il y a pour près de 500000€ d'investissements qui ont été ou seront financés par emprunts ce qui fera remonter la charge dans le futur.

Il faudra tenir compte aussi dans les budgets futurs des charges pour les investissements (1143500€) prévus en 2013.

Aux exercices antérieurs

Il est prévu la somme de 150108€ qui comprend principalement :

- a. Les sommes prévues pour payer les arriérés de pécule de vacances du personnel ; somme inscrite en 2012 mais toujours impayées
- b. 75244€ de factures impayées en 2012 suite aux crédits insuffisants du budget 2012

Prélèvements

20000€ sont inscrits pour le fonds de réserve des pensions des mandataires.

À l'avenir nous prévoyons une somme pour une réserve pour la pension du personnel communal et une autre pour la Zone de police.

Patrimoine privé

Dépenses au 124/12548. Les frais de bâtiments : l'inscription couvre les frais d'aménagement du bâtiment »Sacré » suite à la décision d'y transférer l'ONE et la maison communautaire. Ce déménagement résulte de l'inconfort dans lequel se trouvent les élèves de l'école d'Ohey depuis septembre 2012. Une classe se trouvant au 1er étage de la Maison de la convivialité va occuper le local du rez. Un subside de l'ONE de 2000€ est attendu afin de couvrir des frais de rafraîchissement.

Communication. Voirie

Traitements : en diminution de 55000€ soit de 9% suite à la mise à la pension de 2 personnes et à l'arrêt de travail pour raison de santé d'une 3eme personne.

Fonctionnement : en augmentation de 31000€ soit 15% (+ 13000 pour le déneigement ; + 5000 pour la voirie ; + 5000 pour l'éclairage public ; + 6000 pour prestations de tiers).

599 Commerce :

Une somme de 10000€ est prévue pour la réhabilitation de divers chemins de promenade dans l'entité.

Le SI recevra 8900€ afin de couvrir ses frais de fonctionnement et les frais d'impression d'une carte et d'une brochure.

Agriculture

Recettes : mauvaise rentrée financière en ce qui concerne la vente de bois : moins de 30000€ / 2012.

Enseignement

Traitements : majoration de 30000€ pour le personnel de garderie et d'entretien

Le coût de la piscine passe de 1300€ à 6500€.

Education

Fonctionnement : si la majoration brute est de 22000€, la majoration nette est par contre de 14000€ car il y a 8000€ de subsides en plus. De nombreuses actions sont prévues (aménagement de parcs publics, achats de plants, une action de sensibilisation à l'environnement...)

Ainés

L'activité cuisine sera poursuivie.

Dans un premier temps les activités en faveur des ainés seront maintenues mais avec une orientation plus centrée sur des activités plus accessibles financières à un plus grand nombre de seniors.

9000€ avec 2500€ de subsides sont prévus pour l'accueil communautaire CAIAC.

879

Le W-E Mobyresse trop coûteux pour la population oheytoise sera supprimé. En revanche de nombreuses réalisations et nouvelles actions sont envisagées pour près de 20000€ avec 4300€ de subsides.

Une convention sera signée avec le GAL (Groupe d'Action Locale) regroupe les communes de Gesves, d'Assesse et d'Ohey (14000€ moins 4500€ de subsides)



RECAPITULATIF du BUDGET ORDINAIRE			
Dépenses par fonctions		Recettes par fonctions	
Administration	29%	Impôts-taxes	54%
Voirie	20%	Fonds des Communes	23%
Enseignement	14,6%	Enseignement	7,5%
Aide sociale	8,2%	Subsides APE	5%
Zone de police	6,6%	Dividendes Electricité	4,1%
Déchets	4,8%	Autres	6,4%
Education populaire	4,5%		
Cultes	2,5%		
Service de secours	1,9%		
Autres			

Si on compare avec d'autres communes de même type (cluster) on voit que :

Ohey dépense plus dans les fonctions Administration et Enseignement mais moins en aide sociale et en sport culture. Au poste voirie, nous sommes un peu en-dessous des autres communes.

BUDGET EXTRAORDINAIRE

Sur les 4220822€ d'investissements prévus, 2176200 seront financés par subsides, 1698500 par emprunts et 346122 sur fonds propre.

Certains projets étaient prévus en 2012 mais ont été réinscrits en 2013.

1) Les aménagements des trottoirs rue de Nalamont à Haillot.

Le collège précédent a obtenu de la R.W un subside de 96000€ sur un projet estimé par l'INASEP à 200000€.

2) Travaux de réenduisage

Ces travaux prévus pour une somme de 210000€ avec une subside de 101000€ (droits de tirage) seront effectués en 2013 (Libois -Tahier)

Administration

16000€ sont prévus avec 10000€ de subsides pour la réparation des corniches de la maison communale

8000€ seront investis pour la modernisation des PC.

Patrimoine

1) La Maison dite «Streel » sera aménagée en locaux pour le SI et en musée de la Mémoire. 300000€ avec des subsides du CGT attendus à la hauteur de 225000€

2) Après 6 années d'abandon, la Maison dite de « Marie » deviendra, au rez, un local pour la buanderie et au 1er étage, un logement. Le financement se fera par un emprunt de 250000€ et un subside de 100000€. Le loyer permettra de réduire la charge d'emprunt de l'ordre de 30%.

Bâtiments

Nous prévoyons de faire un cadastre complet de nos bâtiments afin de connaître l'état de tous les bâtiments communaux, des écoles, des églises, du centre des travaux, du centre sportif, de la crèche, des M.J. de Haillot et d'Evelette... Ceci nous permettra de programmer les réfections ainsi que les économies d'énergie à réaliser entre 2014 et 2018.

Voirie

Chemin de la Chapelle

Un dossier vieux de 2008 va se concrétiser. La voirie limitrophe entre Andenne(Coutisse) et Haillot sera réfectionnée sur une distance supérieure à 1500m. Le travail se fera sur base d'un contrebutage de qualité. La charge soit 50% de l'investissement total sera financée par emprunt. (250000€)

Matériel de voirie

Un Camion et le rouleau compresseur sont hors d'usage. Il y a lieu de les remplacer (75000€ pour le camion et 8000€ pour le rouleau). De plus, nous prévoyons l'achat d'une mini pelle pour les cimetières et autres petits travaux de voirie (30000€).

N.B. Après analyse de la situation au point de vue matériel, le collège prévoit d'utiliser davantage le nouveau tracteur sous utilisé et de lui adjoindre une remorque pour les travaux de voirie. On n'achètera pas de camion et on économisera ainsi une somme de 60000€.

Divers achats

Renouvellement de la signalisation routière pour 22400€ avec 6000€ de subsides.

Zoning P.M.E.

15000€ sont prévus pour financer l'étude de la création d'une ZAE.

PPP.W. (Petit patrimoine populaire wallon)

3 dossiers de PPP.W. seront mis en chantier pour 25000€ avec 22500€ de subsides.

(Monument aux morts à Haillot ; Pilon de Goesnes ; Rambardes à Libois)

Enseignement

Nous accorderons une attention particulière à nos écoles et maintiendrons les 4 implantations.

À Ohey, un problème de manque de locaux existe depuis plusieurs années. Aucune solution à long terme n'a été étudiée. Les enfants ne peuvent rester indéfiniment dans la Maison de la convivialité non conçue en 2006 pour abriter des locaux scolaires.

Nous entamerons donc une étude afin d'agrandir l'école d'Ohey.

Nous introduirons aussi un dossier UREBA pour l'école de Haillot afin d'économiser l'énergie. Dossier subsidié à 75%.

A Perwez, nous concrétiserons le dossier d'insonorisation et un dossier d'extension (voir article p...)

Chaque implantation sera dotée d'un tableau interactif pour répondre ainsi à la demande des enseignants.

Nous moderniserons le matériel scolaire en commençant par le renouvellement du mobilier de 2 classes une à Ohey et une autre à Haillot.

Éducation populaire

Les dossiers d'aménagement de la salle Isbannette à Evelette et d'aménagement du terrain synthétique du Football club d'Ohey seront poursuivis.

Les plaines de jeux d'Evelette et de Perwez seront réaménagées dès approbation du dossier de subsides.

Culte

Nous réparerons les corniches des églises pour la somme de 20000€

Crèche

Une dalle « antichocs » sera placée à l'entrée de la crèche pour permettre aux petits de jouer en toute sécurité. (coût estimé : 4000€).

Égouttage

Il est judicieux de prévoir chaque année les charges des parts INASEP (16792€ en 2013).

Cimetières

Les cimetières de Perwez et d'Evelette attendent une étude en vue d'une extension (20000€ d'honoraires).

P.C.D.R.

3 fiches du PCDR (espaces verts et itinéraires de mobilité) seront finalisées pour 35000€ avec 8000€ de subsides.

Logements

Un programme ambitieux de 745000€ avec 467000€ de subsides est prévu à Jallet et à Ohey.





SEANCES DU CONSEIL COMMUNAL

Résumé des principales décisions

CONSEIL COMMUNAL DU 03 DÉCEMBRE 2012

1/ Installation du nouveau Conseil communal

Le nouveau Conseil communal issu des élections du 14 octobre 2012 se présente comme suit :

	Pourcentage	Nombre élus
EChO	50	8
idOhey	38	6
ECOLO	10	1
PTB	2	-

Pour ECho	
Christophe GILON - Haillot	810 voix
René HUBRECHTS - Haillot	808 voix
Dany DUBOIS - Ohey	700 voix
Cédric HERBIET - Ohey	606 voix
Marielle LAMBOTTE - Ohey	574 voix
Pascal HANSOTTE - Haillot	565 voix
Freddy LIXON - Haillot	519 voix
Rosette KALLEN - Jallet	499 voix
Pour idOhey	
Daniel de LAVELEYE - Ohey	507 voix
Didier HELLIN - Ohey	475 voix
Marcel DEGLIM - Evelette	365 voix
Alexandre DEPAYE - Haillot	342 voix
Céline HONTOIR - Haillot	298 voix
Benoît MOYERSOEN - Haillot	284 voix
Pour ECOLO	
Françoise ANSAY - Ohey	102 voix

2/ Adoption du pacte de majorité

Le pacte de majorité est adopté par 9 voix contre 6.

La nouvelle majorité se compose donc des 8 élus ECHO et de l'élue ECOLO.

Les compétences du Collège communal sont :

Christophe GILON, Bourgmestre

Etat civil, Population, Police, Personnel, Travaux (éclairage public, télécommunication, électricité, SWDE, déneigement,...), Egouttage, Cimetière, Agriculture, Sécurité, Mouvements patriotiques, Culte, Emploi, PME, cours d'eau.

René HUBRECHTS, 1er Echevin

Finances, Infrastructures et bâtiments publics, Travaux Subsidés, information citoyenne, Propreté, Patrimoine.

Marielle LAMBOTTE 2e Echevine

Enseignement, Jeunesse, Enfance et petite enfance (dont ONE, aires de jeux), Culture, Sports et loisirs, Mouvements Associatifs, Embellissements de la commune, Tourisme (dont Petit patrimoine).

Françoise ANSAY, 3e Echevine

Aménagement du territoire, Urbanisme, Développement rural, Logement, Environnement, Mobilité, Energie, Forêts, Alimentation, Solidarité internationale et Egalité des chances.

Dany DUBOIS

Président du CPAS et affaires sociales, Aînés, Personnes handicapées, CPAS en Pension, A.L.E., Titres-services.

Chargé des Affaires sociales

Cédric HERBIET Président du Conseil Communal et Support technique dans les matières suivantes :

Infrastructures, finances, PME, emploi et travaux

3/ C.P.A.S – Election des membres

Groupe ECHO

Dany DUBOIS – Président ; Anne FONTINOY ; DEPAYE (Perwez) ; Sabrina HOLODILINE ; VERMEULEN (Ohey) ; POL TONGLET (Evelette) et Jean DEMEURE (Ohey)

Groupe idOhey

Emmanuel HANOUL (Perwez) ; Marc DETRAUX (?) ; Noémie PIERSON (Ohey) et Charlotte BODART (Ohey)

CONSEIL COMMUNAL DU 20 DÉCEMBRE 2012

Apparement politique dans les diverses intercommunales

Noms et prénoms des membres du Conseil Communal	Dénomination de la liste au sein du Conseil Communal	Déclaration individuelle d'apparement
ANSAY Françoise	ECOLO	ECOLO
de LAVELEYE Daniel	idOhey	C.D.H. (Centre Démocrate Humaniste)
DEGLIM Marcel	idOhey	P.S. (Parti Socialiste)
DEPAYE Alexandre	idOhey	P.S. (Parti Socialiste)
DUBOIS Dany	EChO	Pas de déclaration actuellement
GILON Christophe	EChO	C.D.H. (Centre Démocrate Humaniste)
HANSOTTE Pascal	EChO	Pas de déclaration actuellement
HELLIN Didier	idOhey	M.R. (Mouvement Réformateur)
HERBIET Cédric	EChO	M.R. (Mouvement Réformateur)
HONTOIR Céline	idOhey	M.R. (Mouvement Réformateur)
HUBRECHTS René	EChO	P.S. (Parti Socialiste)
KALLEN-LOROY Rosette	EChO	C.D.H. (Centre Démocrate Humaniste)
LAMBOTTE Marielle	EChO	Pas de déclaration actuellement
LIXON Freddy	EChO	Pas de déclaration actuellement
MOYERSOEN Benoît	idOhey	M.R. (Mouvement Réformateur)



1. COMMUNICATION DE MONSIEUR LE BOURGMESTRE

Le Bourgmestre informe le Conseil de la décision du Ministre Henry d'annuler les décisions du Conseil communal des 26 mars et 28 juin 2012 relative à l'adoption du schéma de structure.

2. DESIGNATION D'UN PRESIDENT D'ASSEMBLEE – DECISION

Monsieur Cédric Herbiet est désigné comme président de l'assemblée du conseil communal d'Ohey par 9 voix pour et 5 abstentions.

3. EGLISE D'OHEY

Le Conseil communal approuve le mode de passation de marché pour la réparation des corniches de l'église d'Ohey (15.000 Euros).

4. FABRIQUE D'EGLISE D'EVELETTE – BUDGET 2013 – AVIS

Le Conseil communal émet un avis favorable sur le budget de l'exercice 2013 présenté par la Fabrique d'Eglise d'Evelette. La participation communale s'élève à 18.267,78 euros.

5. FABRIQUE D'EGLISE DE HAILLOT – BUDGET 2013 – AVIS

Le Conseil communal émet un avis favorable sur le budget de l'exercice 2013 présenté par la Fabrique d'Eglise de Haillot. La participation communale s'élève à 19.464,22 euros.

CONSEIL COMMUNAL DU 21 JANVIER 2013

Séance convoquée par la minorité.

1. SCHEMA DE STRUCTURE COMMUNAL – DECISION D'INTRODUIRE UN RECOURS CONTRE LA NOTIFICATION MINISTERIELLE DU 04 DECEMBRE 2012

2. PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL – APPROBATION PAR LE GOUVERNEMENT WALLON EN DATE DU 21 DECEMBRE 2012

3. SECURITE DE LA CHAUSSEE DE CINEY

4. ZONE D'ACTIVITES ECONOMIQUES D'OHEY

La convocation ne respectant pas les délais, le Conseil communal décide de ne pas déclarer l'urgence concernant ces quatre points et la séance est levée immédiatement.

CONSEIL COMMUNAL DU 28 JANVIER 2013**1. APPROBATION DU PCDR –
INFORMATION**

L'échevine compétente et un agent relais de la FRW présentent le PCDR en soulignant, notamment, les éléments suivants :

- Démarché initiée en 2000 et adhésion à l'agenda 21 en 2009 ;
- Adoption par le Gouvernement wallon en décembre 2012 pour une durée de 10 ans ;
- Forte implication communale dans l'élaboration du PCDR, l'ancienne majorité étant remerciée pour l'important travail accompli ;
- Présentation du PCDR dans les villages programmée en mars 2013 et renouvellement de la CLDR en cours.

**2. PRESTATION DE SERMENT DU
PRESIDENT DE L'ACTION SOCIALE**

Les pouvoirs de Monsieur Dany DUBOIS – Président du CPAS – sont validés.

Le Président du CPAS est dès lors déclaré installé dans ses fonctions de membre du Collège.

**3. ENERGIE - SUBSIDES UREBA -
CONVENTION CRAC – DECISION**

Le subside à recevoir de la Région wallonne pour les investissements en matière énergétique, autrement appelés « UREBA exceptionnel », consiste à la conclusion d'un emprunt auprès de BELFIUS Banque sa d'un montant de 56.232,17 € dont le remboursement sera pris en charge par le CRAC, et correspondant aux investissements suivants

- Ecole primaire d'Ohey – Isolation combles et remplacement châssis du réfectoire :
36.684,17 €
- Hall des sports d'Ohey – Placement de panneaux solaires thermiques :
19.548,00 €

**4. CULTE – FABRIQUE D'EGLISE SAINT
PIERRE D'OHEY – BUDGET 2013 – AVIS**

Le Conseil communal émet un avis favorable sur le budget de l'exercice 2013 présenté par la Fabrique d'Eglise Saint Pierre d'Ohey.

La participation communale s'élève 28.688,18 €.

**5. SCHEMA DE STRUCTURE
COMMUNAL. DECISION
D'INTRODUIRE UN RECOURS CONTRE
LA NOTIFICATION MINISTERIELLE DU
04 DECEMBRE 2012**

Le Conseil communal décide de ne pas introduire un recours au Conseil d'Etat contre le courrier de notification du Ministre du 03 décembre 2012 et son courrier complémentaire du 10 décembre 2012 pour obtenir la suspension et l'annulation de cette décision. Décision prise par 9 voix (majorité) contre 4.



CONSEIL COMMUNAL DU 13 FEVRIER 2013

Séance convoquée par la minorité.

1. ZONE D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES D'OHEY. INTERPELLATION ET DÉCISION SUITE À LA DÉCISION FAVORABLE DU GOUVERNEMENT WALLON DU 13 DÉCEMBRE 2012

Le Conseil communal décide :

- a) de poursuivre la réflexion relative au développement économique d' Ohey, de construire des projets plus en phase avec les besoins des citoyens à moyen et long terme et plus conformes ainsi à la volonté exprimée par les citoyens lors des élections du 14/10/2012.
- b) de ne pas mettre en place une commission communale réunissant des membres de la majorité et de l'opposition, ainsi que le personnel communal compétent et les personnes invitées afin d'assurer le suivi et la finalisation de ce projet. Cette commission veillera également à associer quand nécessaire les représentants des riverains direct du projet.

2. PROJET DE RÉSEAU DE CHALEUR D'OHEY

Le Conseil communal décide :

- a) de poursuivre la réflexion dans le cadre des fiches de projets PCDR, en veillant à respecter les orientations prioritaires de la nouvelle majorité, telles que l'ont exprimé les électeurs lors des élections du 14/10/2012.
- b) de ne pas mettre en place un groupe de travail associant majorité et minorité.

3. PROJET D'IMPLANTATION DE COLRUYT À OHEY

Il est précisé que le dossier suit son cours et que ce point figure à l'ordre du jour de la réunion du 20 février prochain à laquelle les commerçants et les indépendants ont été invités. Une invitation est remise en séance aux conseillers.

4. PROJET ÉQUESTRE À LA RUE BOIS D'OHEY

Le Bourgmestre a indiqué que la question de l'achat du site faisait actuellement l'objet d'une action en justice. Il n'y a pas d'autres commentaires suite à l'interpellation.

5. PROJET JOLIES NOTES

Le Conseil communal décide de poursuivre le projet de partenariat Jolies Notes conformément au cadre fixé avec l'association qui a permis l'obtention des subsides.

CONSEIL COMMUNAL DU 25 FÉVRIER 2013**1. COMMUNICATIONS DE MONSIEUR LE BOURGMESTRE**

La Commune a reçu l'arrêté ministériel d'approbation du Programme Communal de Développement Rural (PCDR). L'approbation couvre une période de 10 ans.

2. ASSOCIATIONS – PRESENTATION DU ROYAL STANDARD CLUB OHEYTOIS

Trois responsables du Royal Standard Club Oheytois présentent les activités de leur ASBL et mettent en avant les difficultés qu'ils rencontrent actuellement compte tenu des infrastructures existantes qui ne répondent plus à l'ensemble des besoins actuels.

3. PROGRAMME DE POLITIQUE GENERALE POUR LA LEGISLATURE 2013-2018

Le programme de politique générale pour la législature 2013-2018 est présenté par le Collège (v. article p. 4)

4. FINANCES – BUDGET COMMUNAL – EXERCICE 2013 – APPROBATION

Le budget communal 2013 est approuvé (v. article p. 7)

5. CENTRE SPORTIF COMMUNAL D'OHEY ASBL – DESIGNATION DES NEUF MEMBRES EFFECTIFS DE DROIT

Messieurs Demeure Jean, Depaye Pierre-Yves, Hansotte Pascal, Lixon Freddy, Vanderhoeven Daniel, Bernard Marc, Mahy Benjamin, Ronveaux

Marc et Madame Virginie Donnay seront les représentants de droit dans les Assemblées générales du Centre sportif communal d'Ohey.

6. TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA RUE DE NALAMONT A HAILLOT

Le Conseil communal approuve le cahier spécial des charges pour les "TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA RUE DE NALAMONT A HAILLOT", établis par INASEP – auteur de projet. Le montant estimé s'élève 188.760,00 € TVA comprise. Une promesse de subside de la Région Wallonne de 96.000 € a été accordée dans le cadre des « Projets-Trottoirs ».

7. ENERGIE – BORNE RECHARGEMENT VOITURES ELECTRIQUES

Le Conseil communal désigne la sclr « Zé-mo », en qualité de concessionnaire, chargé de l'installation et de l'exploitation d'un réseau de bornes de rechargement pour véhicules électriques ou hybrides (vélos et automobiles), ainsi que de la location de vélos et voitures électriques, accessibles au public, sur le territoire de la commune d'Ohey.

Dans une première phase, la concession porte :

- sur le placement et l'exploitation d'une borne de recharge pour voitures électriques, sur la place Roi Baudouin 80 ;
- sur le placement et l'exploitation d'une borne de recharge pour vélos électriques.

CONSEIL COMMUNAL DU 25 MARS 2013**1. ASSOCIATION – PRESENTATION DU CERCLE HORTICOLE D'OHEY**

Madame Berny présente les activités du cercle horticole qui a obtenu sa reconnaissance en 2012 et qui multiplie depuis ses activités (commandes groupées, conférence, excursions, constitution d'une bibliothèque, participation à Week-end Wallonie Bienvenue, ...)

2. PROJETS EOLIENS – INFORMATIONS

L'échevine compétente présente le cadre de référence éolien récemment adopté par le Gouvernement wallon, en précisant les critères d'implantation et la cartographie construite sur

base des contraintes, des zones de vent favorables et divisés en lots. Les nouvelles modalités de participation citoyenne dans de tels projets sont également abordées, tout comme le timing avant l'adoption du décret finalisant les modalités pratiques de mise en œuvre de ce nouveau cadre éolien, dont une enquête publique prévue en juin/juillet 2013.

Il est ensuite précisé que deux projets officiels concernent actuellement la Commune d'Ohey, l'un porté par Winvision avec 6 éoliennes entre Gesves et Ohey et qui est au stade de l'enquête publique, l'autre porté par Eneco avec 4 éoliennes à la sortie du village de Perwez en direction de Huy et qui est lui au stade des



contacts préalables avec le Collège. Ce dernier projet devrait faire l'objet d'une séance d'information au public dans les prochaines semaines.

3. ENSEIGNEMENT – PROGRAMME PRIORITAIRE DE TRAVAUX EN FAVEUR DES BÂTIMENTS SCOLAIRES –PROJET POUR L'ÉCOLE D'OHEY ET DE PERWEZ

Le Conseil communal décide d'approuver le contrat d'étude et le contrat de coordination sécurité et santé relatif à la mission particulière d'études confiée à l'INASEP par la Commune d'Ohey – Maître d'Ouvrage – pour les travaux dans les écoles – Programme prioritaire de travaux en faveur des bâtiments scolaires –Projet pour l'école de Ohey et pour l'école de Perwez (voir article sur l'enseignement).

4. FINANCES – OCTROI D'UN SUBSIDE COMMUNAL D'UN MONTANT DE 20.000,00 € A L'ASBL « CENTRE SPORTIF COMMUNAL D'OHEY »

5. FINANCES – OCTROI D'UN SUBSIDE COMMUNAL D'UN MONTANT DE 425.00 € A L'ASBL « TENNIS CLUB GRAND OHEY »

6. CULTE – FABRIQUE D'EGLISE DE PERWEZ – COMPTE 2011

Le Conseil communal émet un avis favorable sur le compte de l'exercice 2011 de la Fabrique d'Église de Perwez.

Le supplément à charge de la Commune s'élève à 13.306,71 €.

7. CULTE – FABRIQUE D'EGLISE DE PERWEZ – BUDGET 2013

Le Conseil communal émet un avis favorable sur le budget de l'exercice 2013 présenté par la Fabrique d'Église de Perwez.

La participation communale s'élève 11.998,60 €.

DÉNEIGEMENT

L'hiver fut exceptionnellement long cette année et les précipitations de neige nombreuses.

Nous avons tout mis en oeuvre pour que nos six villages restent accessibles, accueillants, et que vous puissiez y circuler en toute sécurité : grâce à l'efficacité des déneigeurs et du service travaux, routes, ruelles, et accès aux bâtiments publics ont été déneigés rapidement, permettant à chacun de se déplacer dans les meilleures conditions possibles. Ce service de qualité à bien entendu un coût. Pour l'hiver 2012 -2013 la facture s'élève à 80.000 €.

Mais après tout, les recettes enregistrées par le paiement de vos impôts ne doivent –elles pas servir à répondre prioritairement à vos besoins fondamentaux ?



Permis de conduire :

NOUVELLE PROCÉDURE DE DÉLIVRANCE

Depuis le 26 mars 2013, la procédure de délivrance des permis de conduire définitifs sera modifiée.



Le permis en papier (trois volets) actuel fera place au format « carte bancaire ».

Seuls les premiers permis, les duplicatas (vol ou perte), les renouvellements pour sélection médicale et les probatoires (déchéances) seront concernés, ainsi que les personnes désirant échanger leur ancien permis de conduire sur base volontaire.

Les permis provisoires et les internationaux restent inchangés actuellement.

La nouvelle procédure est la suivante :

- Présentation de la personne demandant le permis personnellement au service population muni du formulaire de réussite délivré par le centre d'examen. Ce document doit être signé aux endroits prévus, pour le 1er permis ;
- Vous munir d'une photo récente ;
- Période de validité : 10 ans.
- Prix : 24 euro.

Carte d'identité :

NOUVEAUX TARIFS

De nouveaux tarifs sont appliqués pour les cartes d'identité à partir du 01er avril 2013 :

Carte d'identité pour enfant de - de 12 ans :	6 €
Carte d'identité pour enfant de - de 12 ans en urgence :	113 €
Carte d'identité pour enfant de - de 12 ans - très urgente :	177 €
Carte d'identité pour plus de 12 ans :	18 €
Carte d'identité pour plus de 12 ans en urgence :	120 €
Carte d'identité pour plus de 12 ans - très urgente	184 €

ENSEIGNEMENT – CONSTRUCTIONS SCOLAIRES

Mise au point

De fausses informations circulent au sujet des projets de constructions scolaires.

Le Collège tient à préciser :

1/ L'appel à projets de Programme Prioritaire de Travaux (PPT) en faveur des bâtiments scolaires du Conseil de l'Enseignement ne peut concerner que Perwez et Ohey (voir les critères de la circulaire du 18.02.2013). L'école de Haillot ne peut être donc retenue dans ce cadre-ci.

Le Conseil communal, réuni le 25 mars 2013 a signé une convention avec l'INASEP comme bureau d'étude pour la préparation des dossiers en vue d'une extension pour les écoles d'Ohey et Perwez. Le critère fixé par la circulaire est bien celui d'enfants logés dans un module (Perwez) ou des locaux inadaptés à un enseignement de qualité (Ohey).

2/ L'école de Haillot va faire l'objet d'un dossier d'amélioration de ses infrastructures dans le cadre des subventions UREBA (isolation, économie d'énergie, chauffage, ...). Projet subsidié à 75 %.

3/ Après analyse de la situation avec la Direction du « Fonds des bâtiments scolaires » et l'INASEP, nous allons introduire :

- a) Pour le 3 mai 2013 un dossier P.P.T. pour l'école de Perwez subsidié à 88 % et le solde, soit 12 % de charge communale à 1,25 % d'intérêt (une classe supplémentaire et un réfectoire aux normes réglementaires)
 - b) Dans le courant de l'été un dossier en filière normale pour l'école d'Ohey car la dépense estimée dépassera le montant maximum prévu dans la circulaire PPT. Ce projet comprenant trois classes supplémentaires et un réfectoire réglementaire sera subsidié à 60 % et le solde, soit 40 %, de charge communale à 1,25 % d'intérêt.
 - c) Pour juin 2013, un dossier UREBA pour l'école de Haillot subsidié à 75 %.
- 4/ Nous précisons également que d'autres investissements vont être effectués cet été :
- a) Nouveau mobilier scolaire pour deux classes (une à Ohey et une à Haillot) pour 8000 €.
 - b) 4 tableaux interactifs (un par implantation) pour 12000€.
 - c) Isolation acoustique à l'école de Perwez pour 14000€ avec 50% de subsides.

PERMANENCES FISCALES

La Commune d'Ohey organise des permanences fiscales :

- Le lundi 27 mai 2013 de 9h00 à 12h00
- Le samedi 1^{er} juin 2013 de 9h00 à 12h00
- Le lundi 10 juin 2013 de 9h00 à 12h00

Le personnel du contrôle des contributions d'Andenne se tiendra à la disposition des habitants pour les aider à remplir leur déclaration fiscale.

Pour la bonne organisation de ces trois matinées, veuillez téléphoner au 085/824.451 - Madame Karin RENOTTE.



RENCONTRES

Nous vous proposons désormais dans chaque numéro de partir à la rencontre de deux collaborateurs des services communaux. Un membre des services techniques et un des services administratifs.



Yvette Wanson

Cela fait bientôt 30 ans que je fais partie du personnel de la Commune d'Ohey. J'ai débuté en m'occupant des archives, pointage des chômeurs, etc. depuis 2002 je suis installée aux services Population - Étrangers - Casiers Judiciaires et Taxes sur les déchets ménagers. En me retrouvant à l'accueil de la population, j'ai appris à connaître une grande partie des citoyens de l'entité oheytoise (les anciens et les nouveaux). J'aime ces différents contacts et également les conversations que nous avons sur de multiples sujets, même si nos avis et nos idées ne sont pas toujours partagés.

Jean Ronveaux

Je suis entré à la commune en mars 2004. J'ai comme mission de préserver la nature en assurant la propreté de l'entité. Je sais, c'est une goutte d'eau dans la mer, mais c'est un travail nécessaire et fondamental. Je fais mon boulot sans polluer : en partie avec un véhicule électrique (avec une émission de CO2 égale à 0) mais également à pieds (entre 10 et 15 km par jour). Je ramasse en moyenne une dizaine de sacs d'incivilité chaque jour. Quand je me retourne et que je vois les accotements propres, je suis fier de mon travail. Ma devise : « Où Jean passe, la crasse trépassse ». J'en profite pour remercier les gens qui font attention et pensent à trier leurs déchets.



BONNE NOUVELLE !

En date du 7 février 2013, le moniteur belge a publié la liste des monuments ou d'éléments de monuments reconnus comme patrimoine exceptionnel de Wallonie.

À l'affiche pour la commune d'Ohey :

- Le Château d'Hodoumont inscrit sur la liste du patrimoine exceptionnel comme site : l'ensemble formé par le château, ses dépendances et le parc.
- Le Château - ferme de Baya avec comme reconnaissance ponctuelle de caractère exceptionnel limité à certains éléments, les stucs du vestibule et du grand salon ainsi que 3 plafonds peints.

- La Chapelle Saint Hubert de Libois pour ses décors intérieurs polychromes.

À découvrir lors d'une balade ou les 7 et 8 septembre prochains à l'occasion des journées du Patrimoine.





ET SI VOUS VENIEZ AU CONSEIL COMMUNAL ?

Le Conseil communal : cela sert à quoi ?

C'est le lieu où des décisions sont prises pour mettre en œuvre les projets de la commune.

C'est comme un petit gouvernement à l'échelle de la commune.

Le Conseil communal rassemble les élus issus des élections. Il est composé d'un Président, des membres du Collège (le Bourgmestre, les 3 échevins et le Président de CPAS) et des conseillers communaux.

Le Président est le lien entre le Collège et le Conseil communal ; il est chargé de veiller au bon déroulement des débats durant le conseil communal.

C'est un nouveau « poste » qui doit permettre de mieux apaiser les débats (avant, c'était le Bourgmestre qui animait les conseils et cela pouvait parfois poser problème car il pouvait être « juge et partie »).

Comment cela se déroule ?

Une fois par mois, le Conseil communal se rassemble pour discuter de différents points de gestion de la commune qui nécessitent l'accord de la majorité des membres de ce Conseil. C'est un des importants lieux de concrétisation de la démocratie de la commune car c'est là que les décisions des grandes orientations pour la commune sont prises (budget, programme de politique communale, gros investissements, etc...).

Au cours de ces séances, les membres du Collège ou les conseillers qui ont mis des points à l'ordre du jour présentent le contenu de ce point et la décision qui est demandée. C'est l'occasion de débats sur les enjeux de la commune. À la fin du débat, un vote est demandé.

Et vous ? Si vous veniez ?

Les séances du Conseil communal sont publiques (sauf pour certains points de nomination de personnel). L'actuel Collège a souhaité que les conseils communaux soient l'occasion de mieux rencontrer les citoyens d'Ohey et de faire mieux comprendre le fonctionnement d'une commune. Ainsi, à chaque début de Conseil, une association oheytoise, un comité de quartier vient se présenter. De même, le Collège souhaite décentraliser ses séances du Conseil en allant dans les villages. En avril, le Conseil communal s'est tenu à Evelette. Le Collège veille également à ce que les points abordés le soient de la manière la plus pédagogique et la plus intéressante possible.

Les conseils communaux ont lieu tous les derniers lundi du mois (des adaptations sont possibles pendant les vacances). Prochaines séances du Conseil : le 27 mai et le 24 juin.

En général, cela se déroule à la Maison communale à 19h30 (sauf lorsqu'on décentralise).

Le lieu précis, horaire, ordre du jour sont consultables sur le site www.ohey.be/ ou en appelant l'administration communale, Cathy Van de Woestyne, au 085 / 824 453



VOUS ÊTES UNE ASSOCIATION, UN COMITÉ DE QUARTIER ?

Informez-nous ! Faites-vous connaître !

Nous sommes en train d'actualiser la liste des associations, (sportive, artistique, de parents, ...), des comités de quartier, des groupements de citoyens actifs sur notre commune. Vous êtes de véritables acteurs de la commune.

Nous souhaitons vous rencontrer et mettre en valeur vos activités. Vous pouvez aussi être un relais pour informer vos membres sur certaines opportunités ou projets (notamment dans le cadre du Programme communal de Développement rural), nous pouvons relayer vos activités.

Vous souhaitez venir vous présenter au conseil communal ? Vous avez besoin d'un support logistique ? Il y a un problème dans votre quartier ? Parlons-en !



CONTACT

Nathalie Gregoire, 085/ 824 467





Programme communal de développement rural : **PLACE À L'ACTION !**

En 2000, le Conseil Communal décidait de se lancer dans un ambitieux projet: une opération de développement rural !

Celle-ci a pour objectif de construire, avec les citoyens, les projets qui leur permettront d'avoir une commune où il fait bon vivre ensemble.

Un grand travail a été entamé, surtout depuis 2007, avec les citoyens oheytois, pour élaborer un diagnostic de la commune et de proposer des projets ou des actions à mettre en œuvre.

5ans et 60 réunions plus tard auxquelles ont participé plus de 500 Oheytois, tout ce travail de construction de projets a été rassemblé dans le « Programme communal de développement rural » qui a été validé par le Gouvernement wallon en décembre dernier.

Cette validation par le Gouvernement wallon est le signe que nous pouvons démarrer la mise en œuvre de ces projets avec des aides financières (à négocier au cas par cas, certes).

Pour vous présenter le fruit de ce vaste travail et les modalités de sa mise en œuvre, le Collège communal a organisé des réunions dans les différents villages de la commune au cours de ce mois de mars.

C'était l'occasion également de présenter les modalités selon lesquelles les citoyens pouvaient maintenant être acteurs de la mise en œuvre de ces projets en participant soit à la Commission Locale de Développement rural ou à la Commission Communale d'Aménagement du Territoire.

Vous n'avez pas pu assister aux réunions dans les villages ? Vous souhaitez mettre la main à la pâte pour que ces projets soient aussi ceux de votre village ? Contactez-nous pour de plus amples informations !

Vous désirez connaître le détail des projets ? Consultez le site de la commune à l'adresse suivante: <http://www.ohey.be/agenda-21-pcdr>

INFOS ET CONTACT

A l'administration communale, Melissa Deprez, melissa.deprez@ohey.be, 085 / 824 474

A la Fondation Rurale de Wallonie, accompagnateur du PCDR : Audrey Wanzoul, tel 083 / 660 773 ou a.wanzoul@frw.be, Jessica Donati, tel 083 / 660 771 ou j.donati@frw.be



LE COCAS,

c'est le GAC d'Ohey, et ce n'est pas un gag !

Depuis le printemps 2012, un petit groupe d'Oheytois se propose d'agir de manière concrète et locale pour reprendre prise sur la qualité et la provenance de son alimentation.

Nous avons donc fondé un « GAC », Groupe d'Achats en Commun, qui rassemble aujourd'hui une trentaine de familles, régulières ou occasionnelles, habitant Ohey et les alentours.

Nous nous organisons pour regrouper nos commandes de légumes, de produits laitiers, de pains et d'épicerie, auprès de producteurs ou transformateurs locaux. Chaque semaine, nous recevons ainsi nos « paniers », qui nous permettent de bénéficier d'une alimentation de qualité, respectueuse de la terre et qui diminue les emballages, minimise les transports, et évite les intermédiaires commerciaux.

Afin de refléter au mieux la philosophie de notre groupe, le GAC a choisi de prendre pour nom l'abréviation « COCAS » : Collectif Oheytois de Consommateurs Avertis (Actifs, Alternatifs, Alléchés, Avisés,...) et Solidaires.

Car un GAC, ce n'est pas simplement un point de collecte de paniers de légumes. C'est un collectif qui permet à chacun de s'investir, en

fonction de ses disponibilités et de ses compétences (comptabilité, envoi et réception des commandes, permanence lors du retrait des paniers, etc.). Ce sont aussi des rencontres conviviales plus ou moins régulières, qui nous permettent de développer des relations privilégiées avec les producteurs, et de les soutenir dans leur projet et dans leur activité.



VOUS HABITEZ HAILLOT ?

Un nouveau groupe de consommateurs de produits locaux est en train de se constituer.

Contactez Charlotte à L'herbe à Cha, Rue des Essarts 185c à 5351 Haillot, Tél:0498/08 72 32, lherbeacha@hotmail.be



VOUS SOUHAITEZ EN SAVOIR PLUS ?

Contactez Corinne Mommen à mommen.c@gmail.com ou 085/23.25.00





DES ÉOLIENNES

pour participer à la construction de l'énergie de demain ? Peut-être mais pas n'importe comment et en respectant l'avis des citoyens !

Le 21 février dernier, le Gouvernement wallon a adopté le nouveau cadre de référence éolien ainsi que la cartographie des zones favorables à l'implantation d'éoliennes qui lui est associée.

Le Gouvernement wallon souhaite développer les énergies alternatives pour renforcer son indépendance énergétique et réduire ses émissions de gaz à effet de serre pour à terme, réduire l'effet du changement climatique et préparer la sortie du nucléaire.

L'éolien est une de ces énergies alternatives. Et ce cadre de référence a pour objectif de définir **les conditions dans lesquelles peuvent se développer les éoliennes.**

Le cadre de référence éolien fournit des consignes d'implantation des éoliennes dans les années à venir et notamment la distance minimale entre les zones d'implantation d'éoliennes et les habitations (trois fois la hauteur des mâts), l'écart minimum entre deux groupes d'éoliennes, le nombre d'éoliennes, le respect des lignes de force du paysage, leur localisation (il privilégie la pose des mâts éoliens le long des autoroutes, voies de chemin de fer, ...)

Il définit également un grand nombre de zones où il est **exclu d'installer** des éoliennes : zones d'habitat, de forêt, zones naturelles protégées, zones d'activité économique, ... Autant de mesures qui visent à clarifier les règles encadrant le secteur éolien tout en préservant la quiétude des habitants.

Le nouveau cadre donne aussi une orientation forte pour **permettre la participation des citoyens et des communes dans le financement des parcs éoliens.**

Ce nouveau cadre de référence servira à mieux évaluer la **pertinence des futurs projets éoliens.** Les critères définis dans le cadre ont été traduits

sous forme d'une cartographie des zones favorables par des scientifiques de l'Université de Liège. En appliquant tous les critères d'exclusion précités et croisant le résultat obtenu avec les zones de vent suffisant, ils ont obtenu **une carte des zones favorables** (environ 3,5 % du territoire wallon) **où pourraient s'implanter des éoliennes si au minimum toutes les conditions du cadre de référence sont réunies.** Mais chaque projet sera analysé au cas par cas.

Sur cette carte des zones favorables, on a découpé la Wallonie en « lots ». L'objectif étant que ces « lots » soient ouverts les uns après les autres à des projets d'implantation et que chaque lot soit attribué au projet le plus pertinent. Ceci permettra également plus de transparence et de clarté, tant pour les citoyens que pour les développeurs.

Cette carte est soumise à étude d'incidences et envoyée à l'ensemble des communes wallonnes afin de solliciter leur avis. Elle sera également soumise à une enquête publique début septembre : chaque citoyen va donc pouvoir émettre ses remarques prochainement.



POUR TOUTE INFORMATION

contacter Tiffanie Frenkel, au 085/824 469

Des éoliennes chez nous ?

Oui, il y a des projets. La société Wind vision a déposé un projet de 6 éoliennes à cheval sur les communes de Gesves et Ohey (dont 3 à Ohey). L'enquête publique est en cours à l'heure où nous bouclons cet article.

La société Eneco, très favorable à une participation des citoyens aux éoliennes a présenté son projet de 4 éoliennes ce 13 mai dernier. Elle devra représenter ce projet d'ici un an environ après avoir réalisé l'étude d'incidence.

N'oublions pas que le vent est un bien commun et que nous devons veiller à ce qu'il soit correctement utilisé et valorisé pour le bien collectif ! Nous nous y attendons !

A Habay, à Ferrières, à Houyet, ... des citoyens et des communes investissent dans l'éolien !

Face à des investisseurs éoliens, des citoyens et des pouvoirs publics ont décidé de prendre aussi leur part en créant une société coopérative leur permettant de bénéficier des revenus de la vente de l'électricité produite. Nous les avons rencontrés et ils nous ont fait part de leur expérience.

Voir sur <http://www.ferreole.be> <http://www.luceole.be/>

<http://www.vents-houyet.be/>

Cela vous intéresse ? Vous voulez visiter un site éolien ? Rencontrer des coopérateurs citoyens ? Faites-le nous savoir en contactant à l'administration communale: Marcel Haulot, marcel.haulot@ohey.be ou Tiffane Frenkel tiffanie.frenkel@ohey.be ou au 085/824 469

**Soirée Énergie et éoliennes, le 11 juin 2013 à Ohey (20h - Foyer rural)**

Nous l'évoquons dans l'article ci-dessus, le Gouvernement wallon a défini les conditions selon lesquelles les éoliennes pouvaient (ou pas) se développer dans nos contrées.

En juin prochain, une enquête publique sera lancée sur la carte précisant les zones favorables de développement éolien. Nous souhaiterions également voir quelles sont les potentialités de participations citoyennes et publiques à des éoliennes.

Nous vous invitons d'ores et déjà à une soirée d'information et de débat autour de la carte éolienne et des initiatives de participation des citoyens et des pouvoirs publics à ces projets.

Celle-ci aura lieu le 11 juin 2013, à 20h à la salle du Foyer rural, derrière l'église de Ohey .

avec au menu :

- Présentation de la carte éolienne, par un représentant de la Région wallonne;
- Présentation des mécanismes et projets d'éoliennes participatives sur base des expériences des coopératives « Émissions zéro » et « Ferréoles » ou « Luceole », des communes de Dour et de Villers le Bouillet
- Propositions concrètes pour des actions citoyennes.

Au plaisir de vous voir nombreux.

**PLUS D'INFOS ET CONTACTS:**

Conseiller énergie: **Marcel Haulot**,
tél : 085/ 824 470 Marcel.haulot@ohey.be
Conseillère environnement : **Tiffanie Frenkel**,
tél : 085/ 824 469 Tiffanie.frenkel@ohey.be



QUAND LE SAGE
MONTRE LE CIEL ...
L'IMBECILE REGARDE LE DOIGT

DU LOGEMENT POUR TOUS BIENTÔT À OHEY !?

Nous ouvrons ici une petite rubrique consacrée au logement. Nous allons, au fil du temps, y aborder certains projets, certaines problématiques liées au logement. C'est une thématique transversale qui nous concerne tous !

Pas facile, quand on est jeune avec peu de revenus, âgé avec des besoins spécifiques, personne seule avec des enfants et des revenus réduits, de se loger à Ohey.

Cette fois-ci, nous allons évoquer avec vous un projet qui allie revalorisation du patrimoine et création de logement financièrement accessible.

La transformation de l'école de Jallet est un projet démarré lors de la précédente législature. À terme, il accueillera plusieurs logements à loyer réduit qui seront gérés par la société « Les logis andennais » à laquelle participe Ohey.

Le chantier a pris un peu de retard du fait de la faillite de l'entrepreneur. Un nouveau cahier des charges est en préparation pour trouver un nouvel entrepreneur. Cela prendra encore un peu de temps... D'ici là, les parois seront protégées par des bâches.

C'est donc là un beau projet de revalorisation d'un patrimoine qui veillera à préserver la statue équestre de Saint Martin, incrustée dans le mur d'enceinte de ce qui fut, avant, une ancienne église (voir article « fouilles à l'ancienne école de Jallet ») !

Dans le même sens, des travaux démarreront d'ici quelques mois pour rénover l'ancien presbytère de Jallet, dans la même logique que pour l'école et développer ainsi également de nouvelles possibilités de logement à loyer réduit.



POUR TOUTE INFORMATION

Delphine Goetynck, 085 / 824 479, delphine.goetynck@ohey.be





QUAND LES SILOS SE METTENT AU VERT ...

Interview de P. Beguin, membre de la commission agriculture,
par F. Ansay, Echevine

Pierre Beguin, et son frère Etienne, sont agriculteurs de notre commune et parmi les premiers à avoir testé -et adopté- une nouvelle technique de conservation des silos mixtes de pulpe surpressée de betterave et de maïs, «**la couverture végétale** » . Il la pratique depuis 5 ans et sa technique est maintenant bien rodée. Plus généralement, les belges sont de véritables pionniers en la matière .

Ces silos sont de gros « tas » de maïs ensilé et de pulpe de betterave, déposés sur une surface en béton et recouverts en général de bâches et de pneus. Pour que l'ensilage de pulpe de betterave et de maïs -destiné à l'alimentation des bovins- reste de qualité et se conserve tout au long de la saison, il est prioritaire qu'il soit parfaitement tassé pour créer une masse compacte et sans poche d'air.

Qu'est qu'un silo à couverture végétale ?

« C'est un silo constitué d'une première grosse épaisseur de maïs ensilé bien tassé et au-dessus duquel j'ai mis des pulpes supressées de betteraves délivrées par la sucrerie, également bien tassées, sur lesquelles ont épand des semences d'escourgeon (une céréale qui ne gèle pas en hiver). On doit bien veiller à ce que le silo soit le plus « dodu » possible... Comme la pulpe est encore un peu chaude lorsqu'on la met sur le silo, on crée des conditions très favorables pour la germination de l'escourgeon. Cette céréale pousse alors et forme comme un tapis, qu'on

appelle « mulch » vert bien hermétique et étanche sur le silo, protégeant ainsi la pulpe de betterave et le maïs de la pénétration de l'air ».

Quels sont les avantages d'une telle technique ?

« On ne doit plus mettre de bâches (et donc ne plus en acheter) ni de vieux pneus. La technique de la couverture végétale permet de fournir une plus grande étanchéité à mon silo et garantit donc un meilleur ensilage. Depuis 5 ans que j'utilise cette technique, je n'ai plus de moisissures dans mon silo que je valorise donc parfaitement pour mon bétail »

Comment avez-vous appris cette technique ?

« C'est la sucrerie de Leuze Longchamps qui me fournit les pulpes -ce qui reste après l'extraction du sucre- qui m'a informé de cette technique mise au point par l'Institut Belge pour l'Amélioration de la Betterave (IRBAB) de Tirmont. Avec la couverture végétale, j'ai un produit de qualité, je ne produis pas de déchets maïs, au contraire, j'en valorise d'autres et notamment les semences d'escourgeon déclassées après la sélection de celles que j'utiliserai pour le semis de la nouvelle culture ».

EXTENSION DE LA « ZONE VULNÉRABLE AUX NITRATES » :

qu'est-ce que c'est ?

« Depuis le 1er janvier 2013, l'extension de la zone vulnérable aux nitrates est effective... Elle concerne le Pays de Herve et le Sud namurois. Son but : préserver la qualité des eaux wallonnes. »

Par Catherine Ramelot, partenaire Aquawal de la Structure d'encadrement Nitrawal



Qu'est-ce qu'une zone vulnérable ?

Une zone vulnérable recouvre des régions alimentant des eaux souterraines présentant des teneurs en nitrate élevées ou s'approchant de la norme européenne des 50 mg par litre d'eau (norme au-dessus de laquelle l'eau est considérée comme non potable). Les eaux de surface sensibles au risque d'eutrophisation sont également comprises dans ce périmètre.

La délimitation de cette zone fait partie d'un programme wallon de protection des eaux vis-à-vis du nitrate : le Programme de Gestion Durable de l'Azote (PGDA), mis en place depuis 2002, évalué et revu périodiquement.

Ce programme impose aux agriculteurs wallons de suivre un ensemble de mesures sur l'entièreté du territoire wallon, et des mesures supplémentaires en zone vulnérable.

Pourquoi est-elle étendue ?

Vu la dégradation de la qualité des eaux observées en Pays de Herve et dans le Sud namurois, l'intégration de ces régions dans la zone vulnérable était incontournable. Notons aussi que le Condroz (faisant partie de l'extension du Sud namurois) possède quant à lui une eau de qualité remarquable, qu'il convient donc de protéger au maximum... surtout que c'est de cette région que proviennent 25% de l'eau distribuée aux citoyens wallons.

Quelles implications pour les agriculteurs ?

Au niveau agricole, cette extension fait passer le nombre d'exploitations en zone vulnérable d'environ 8.800 à 10.700 (sur un total de 15.000 en Wallonie), soit un peu moins de 2.000 nouvelles exploitations.

Depuis ce 1er janvier 2013, ces 2.000 agriculteurs sont dès lors tenus de respecter les mesures supplémentaires spécifiques à la zone vulnérable : règles plus strictes en matière d'apport d'azote et de conditions d'épandage, implantation de Culture Intermédiaire Piège à Nitrate (comme les moutardes), etc.

Nitrawal, quel est son rôle ?

Nitrawal a pour mission d'accompagner les agriculteurs dans leur démarche pour protéger les ressources en eau de la contamination par le nitrate d'origine agricole. Elle étend son action à l'ensemble de la Wallonie, en accordant la priorité à la zone vulnérable. L'équipe regroupe une quinzaine de spécialistes de la gestion de l'azote, répartis dans quatre centres d'action régionaux.

Vous êtes agriculteurs ? Consultez le dossier spécial 'extension de la zone vulnérable' sur www.nitrawal.be. Des questions ? Contactez votre conseiller, il y répondra.

Vous voulez en savoir plus sur les mesures de protection de l'eau en Wallonie ? Consultez les sites www.nitrawal.be ou www.aquawal.be.



POUR TOUTE INFORMATION

T. Frenkel (085/82.44.69) - tiffanie.frenkel@ohey.be

FIN DE LA COLLECTE DES PMC

dans les parcs à conteneurs

A partir du 1er mars prochain, les PMC ne seront plus repris dans les parcs à conteneurs. Les efforts seront concentrés sur les collectes organisées en porte-à-porte.

Pourquoi une telle mesure ?

Le faible rendement de cette collecte (seuls 4% des PMC des citoyens convergent vers les parcs à conteneurs ; le reste étant collecté en porte-à-porte) et le coût qu'elle représente ont conduit à la décision de supprimer ce service au sein des parcs à conteneurs.

Cette disposition permettra de concentrer les moyens sur les collectes en porte-à-porte de PMC (organisées de manière bimensuelle) et également d'allouer l'espace récupéré dans les parcs pour collecter d'autres types de déchets (encombrants non-incinérables, verres plats, branchages).

En pratique

Les PMC collectés en porte-à-porte doivent être placés dans un sac bleu réglementaire que vous pouvez vous procurer dans la plupart des administrations communales et dans les commerces de la province. La liste complète des points de vente se trouve sur www.bep-environnement.be, dans la rubrique « Mieux trier ses déchets ».

Pour rappel, on entend par PMC :

- bouteilles et flacons en Plastique (uniquement) de : boisson, shampoing, lessive liquide, nettoyage, etc. (pas de films, boîtes...).
- emballages Métalliques : cannettes, boîtes de conserve, ravers et barquettes propres et bien vidées, aérosols alimentaires et cosmétiques (crème fraîche, mousse à raser...), bouchons et capsules (pas le papier aluminium).
- Cartons à boisson de : jus, lait, concentré de tomates, etc.

Si ces emballages ont contenu une substance toxique ou corrosive, il faut les ramener au parc à conteneurs (produits dangereux).

Et enfin, il est important de respecter certaines consignes pour que la collecte soit optimale :

- Les emballages doivent être vides et sans restes alimentaires.
- Les couvercles des boîtes de conserve doivent être rentrés pour éviter de se blesser.
- Aplatir les bouteilles en plastique (avec le bouchon) permet de gagner de la place dans le sac (et donc de faire des économies).
- Le volume maximum autorisé pour ces récipients est de 8 litres.
- Les gros bidons vont aussi à l'intérieur du sac ; on ne les attache pas au lien de fermeture du sac PMC.



REPRISE DES ATELIERS DE CUISINE ET PÂTISSERIE

pour les aînés oheytois en mars 2013



Après une petite pause pendant l'hiver, les cours de cuisine et de pâtisserie ont repris pour le plus grand plaisir de nos aînés qui se retrouvent dans une ambiance conviviale une fois par mois. Cinq groupes de personnes âgées ont repris le chemin de l'école avec comme chef cuisinier Maurice Vandereck.

Le premier cours de cuisine a, en effet, eu lieu le mercredi 6 mars 2013 de 9h à 13h dans les cuisines du Foyer Rural. Les 2 autres groupes se sont retrouvés le mardi 12 mars de 13h à 17h et mercredi 20 mars de 9h à 13h. Au menu : pour les uns, un parmentier de scampis avec salade fraîche de tomates et crème curry ainsi qu'un bœuf aux carottes et pour les autres, du lapin aux raisins et de la blanquette de veau. De quoi raviver les papilles gustatives des plus fins gourmets.

Les deux cours de pâtisserie ont lieu la quatrième semaine du mois. Cette fois-ci, certains aînés ont préparé des éclairs et d'autres une verrine de panacotta aux framboises.

**SI VOUS SOUHAITEZ
REJOINDRE UN DES
GROUPES OU POUR TOUT
RENSEIGNEMENT :**

n'hésitez pas à contacter Françoise ROPSON au
085/82.44.62 (les mardi, jeudi et vendredi)

Organisation d'une après-midi récréative pour LA SAINT-NICOLAS DES ENFANTS

L'administration Communale d'Ohey et l'équipe des consultations de l'ONE ont organisé une après-midi récréative le samedi 1er décembre 2012 de 14h à 18h à la salle des fanfares d'Ohey. Les activités proposées aux enfants étaient gratuites.

Au programme pour commencer un spectacle par le magicien, illusionniste et clown, Philippe Lelouchier. Tous les regards émerveillés des enfants étaient tournés vers la scène pendant 45 minutes.

Saint-Nicolas est venu ensuite distribuer des sachets de bonbons et discuter avec chacun pendant que d'autres allaient soit se faire grimer soit demander une sculpture de ballon.

Avant de repartir, un petit goûter était offert à chacun.

Ce fut une après-midi réussie avec 170 personnes présentes (enfants et adultes) et enchantées de cette initiative positive en faveur des enfants.



OHEY A ORBEY !

En décembre dernier, ce fut l'effervescence matinale sur la place Roi Baudouin de Ohey. Cinquante représentants de la confrérie des 3X20 étaient en partance pour trois jours vers l'Alsace. Metz, Nancy, les ballons vosgiens à l'horizon et première étape à Ribeauvillé ! Il y eut aussi le Kaysersberg du Docteur Schweitzer et du champion cycliste Roger Hassenforder... que les moins de vingt ans n'ont pas connus. Riquewir, Obernay, leurs marchés et illuminations de Noël, maisons à colombage, cigognes. Deux nuitées à l'hôtel des Bruyères à Orbey avec la gentillesse de la patronne, le spectacle

folklorique et les spécialités du terroir : baeckeoffe, poulet au riesling et choucroute évidemment ! Mais nous retiendrons aussi de ce séjour l'ambiance de groupe, la convivialité, l'amitié, l'entraide, une meilleure connaissance réciproque : des gens d'Ohey qui se découvrent à Orbey. Hasard du calendrier, voyage préparé sous une mandature, réalisé sous la suivante, ce sont Marielle, Marilyn et Cathy qui se sont retrouvées au micro-Infos, bien aidées par les nombreux conteurs d'histoires. Les voyages forment, mais conservent aussi la jeunesse !

Séances de massage POUR BÉBÉS DE 0 À 1 AN



Les mardis 21 et 28 mai 2013 et 4 juin 2013

L'optique est d'encourager la pratique du massage bébé, de promouvoir le toucher sain et nourrissant ainsi que la communication par le toucher dans notre culture afin que chaque parent, éducateur (trice) et les enfants soient aimés, valorisés et respectés.

Grâce à une collaboration efficace entre l'Echevinat des Affaires Sociales de la commune et le Travailleur Médico Social de l'ONE, Madame Sue Ellen Soupart, plusieurs modules de 3 séances de massage pour bébés de 0 à 1 an seront organisés en 2013. Le premier module a eu lieu en mars 2013 et fut un succès puisque 8 mamans et 8 enfants y ont participé. Le prochain module aura lieu les mardis 21 - 28 mai 2013 et 4 juin prochain.

Le massage apporte des bienfaits à la fois aux parents et aux bébés massés. Il stimule l'éveil, l'attention et donne à l'enfant une meilleure perception de son corps. Le massage apporte également à l'enfant relaxation, détente, réassurance et sommeil. Certains mouvements permettent de diminuer certaines douleurs. Par ailleurs, le massage favorise l'épanouissement de l'enfant et l'attachement mère-enfant.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Sue Ellen Soupart, TMS ONE : 0499/57.25.35 ou
Françoise Ropson, Echevinat des Affaires Sociales
085/824462 (mardi, jeudi et vendredi)



CPAS

Le Conseil public de l'action sociale constitue un service communal essentiel pour aider à résoudre les problèmes sociaux que peut rencontrer les habitant(e)s de la Commune. Sa mission est de veiller à ce que toute personne vivant sur le territoire de la commune puisse vivre dans la dignité. Il apporte de l'aide aux personnes en difficulté au travers de différentes formules dans le domaine du logement, de

l'emploi, de la médiation de dettes, de l'aide psychosociale, de l'aide juridique, médicale, financière notamment.

C'est un service d'aide à toute la population oheytoise, à votre disposition en cas de coup dur de la vie, qui agit dans la plus totale discrétion ! Alors n'hésitez pas à y faire appel !

VOS PERSONNES DE CONTACT AU CPAS

<p>Dany Dubois - Président (085/61.20.70) Etienne LEROY - Secrétaire du CPAS Julie BUET - Assistante sociale Audrey SORNIN - Assistante sociale Lucie CREPIN - Assistante sociale</p> <p>Ligne générale: 085/61.19.91 Fax: 085/84.69.87</p> <p>Pour nous contacter par email, merci de vous rendre sur cette page.</p> <p>En dehors des heures de permanence (ci-dessous), le CPAS reçoit uniquement sur rendez-vous.</p> <p>Permanences sociales:</p> <p>Le mardi de 13h à 16h Le vendredi de 9h à 12h</p>	<p>Allocations chauffage:</p> <p>Le jeudi de 13h à 15h</p> <p>Toutes les informations sur les allocations de chauffage sont ici</p> <p>Recharges compteur à budget:</p> <p>Tous les jours de 9h à 12h</p> <p>Permanences juridiques:</p> <p>Tous les mois a lieu à la commune une permanence juridique organisée par le Bureau d'Aide Juridique de Namur.</p> <p>Dates des prochaines permanences:</p> <p>Les jeudis 14/03/13, 11/04/13, 16/05/13, 13/06/13, 11/07/13, 8/08/13, 5/09/13, 3/10/13, à 15h au rez-de-chaussée du bâtiment Rosoux.</p>
--	--

LA FÊTE DES AÎNÉS :

vendredi 22 mars 2013



Le soleil était de la partie pour fêter non pas l'arrivée du printemps mais les aînés oheytois à la salle des fanfares d'Ohey.

Cent quinze aînés ont eu l'occasion de se retrouver après une « hibernation forcée » et de partager un moment convivial ensemble. L'occasion aussi de se remémorer l'excursion en Alsace de certains aînés en décembre 2012 avant d'entamer la chansonnette grâce à Bernard DERAVET et sa sœur Marlène sur les airs d'autrefois (Piaf, Yves Montant, Tino Rossi, Gilbert Montagné...). Certains ont enfilé le costume de « Johnny » ou de « la bonne du curé » pendant que d'autres entamaient un petit pas de danse.

La chaleur était dans les cœurs et les tartes furent vite dégustées sous le regard surpris de nos nouveaux élus.

« ETÉ SOLIDAIRE 2013 »



C'est reparti pour « Eté solidaire » en 2013. Jeunes et moins jeunes, à vos agendas : du lundi 1er juillet 2013 au vendredi 12 juillet

2013, la commune d'Ohey et le CPAS s'associent grâce à des subsides du Service Public de Wallonie pour organiser l'opération « Eté solidaire, je suis partenaire ». Cette opération vise à engager des jeunes de 15 à 21 ans pour venir en aide à des personnes dans le besoin (personnes âgées et /ou en difficulté sociale). Différents services sont rendus : travaux de jardinage, peinture, ménage....

Les candidatures des jeunes sont à envoyer jusqu'au vendredi 17 mai 2013.

Les demandes d'aide peuvent parvenir jusqu'au 6 juin 2013.



**POUR TOUT RENSEIGNEMENT,
N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE
CONTACT AVEC :**

Julie BUET du CPAS, au 085/611.991 ou Françoise ROPSON, du service des Affaires Sociales de la commune au 085/82.44.62 (mardi, jeudi et vendredi)

ENVIE D'UNE AUTRE BANQUE, une banque coopérative, pour et par les citoyens?

Les récents comportements des banques révélés par la crise de 2008 ont choqué plus d'un ?

Ce regard critique, c'est une première étape.

Voici l'occasion de franchir une seconde étape : celle d'encourager la création d'une banque véritablement citoyenne.

Pour sonder si oui ou non le public se satisfait du fonctionnement des banques actuellement, une campagne de souscription a été lancée par différents partenaires sociaux et des ONG.

D'une durée de 100 jours, elle vise à attirer un grand nombre de citoyens à prendre une part de 20€ dans la coopérative New B.

Comme l'exprime la presse, « il ne s'agit donc pas encore de souscrire au capital de la future banque mais plutôt de marquer une adhésion tangible à un projet » (LLB, 25/03/2013).



**INTÉRESSÉS D'EN SAVOIR
PLUS ?**

www.newb.coop

31 mai 2013

JE FAIS LA FÊTE AVEC MES VOISINS!

«**La Fête des voisins**», c'est inviter ses voisins à se retrouver le 31 mai, le temps d'une soirée autour d'un verre ou d'un buffet dans une ambiance conviviale et propice aux rencontres. C'est une occasion simple de créer des liens, de renforcer la proximité, de développer une forme de solidarité entre habitants, pour mieux se connaître, dans notre quartier et peut être ensuite, faire de plus grands projets ensemble.

L'objectif de cette fête est de créer une dynamique de convivialité, renforcer les liens de proximité et de solidarité.

Il est aujourd'hui souvent plus facile de communiquer avec l'autre bout du monde que de dire bonjour à son voisin. La fête des voisins est un rendez-vous qui facilite les contacts et favorise les liens sociaux, c'est se rencontrer près de chez soi, ... et pour plus de projets si affinités ! ;-)

En cohérence et dans la philosophie de son programme de politique communal (voir article page XXXX), le collège communal souhaite vraiment soutenir et faciliter l'organisation de votre petite fête.

Besoin d'un petit coup de pouce logistique ? Faites-le nous savoir et contactez-nous ! (et si vous faites une fête des voisins un autre jour, par d'inquiétude, on peut aussi vous soutenir ! ;-))

Nathalie Gregoire, responsable des associations et comités de quartier, tél: 085/824 467 ou nathalie.gregoire@ohey.be



LES SERVICES DE PROXIMITÉ DE L'ASBL CAIAC



Les services de proximité mis sur pied par l'asbl Caiac, ont pour objectifs d'améliorer la qualité de vie et le bien-être des habitants, ainsi que de renforcer la solidarité et le « vivre ensemble ».

Maison d'accueil communautaire pour personnes âgées

Une maison d'accueil communautaire pour personnes âgées se veut être un lieu collectif, où il fait bon vivre dans un esprit familial une ou plusieurs journées par semaine. La convivialité, la rencontre et l'échange sont au cœur du projet. Les activités proposées peuvent être récréatives, sociales, culturelles, culinaires ou encore citoyennes, et ont pour but de maintenir et/ou améliorer l'autonomie tant sociale que

physique des personnes. Pour les personnes âgées qui font le choix de rester à domicile, et d'autant plus en milieu rural, la maison communautaire est vécue comme un moyen de favoriser ce maintien à domicile.

Les activités de la Maison d'Accueil reprendront ce printemps dans un tout nouveau local spécialement aménagé, à deux pas de la Maison communale.



POUR PLUS D'INFORMATION SUR NOS SERVICES

- Françoise ROPSON, à l'Échevinat des Affaires sociales, 085/824 462
- Véronique CORNETTE, animatrice CAIAC au 083/656 336.

GESTION DES PLANTES INVASIVES

Pas de pitié pour les envahisseurs !

Comme chaque année, La commune de Ohey et le Contrat de Rivière Meuse aval, Comité local du Hoyoux réagissent face à des envahisseurs : les plantes invasives ! Nous réaliserons encore durant l'été 2013 une campagne de gestion. Hé oui, ceci implique une gestion sur plusieurs années !

Connaissez-vous les plantes invasives ?...ces plantes exotiques qui deviennent envahissantes...Elles prennent la place de nos plantes indigènes et ont un impact néfaste sur notre biodiversité.

Les plus connues sont la Balsamine de l'Himalaya, la Renouée du Japon et la Berce du Caucase. La Balsamine de l'Himalaya et la Renouée du Japon colonisent principalement les abords des rivières tandis que la Berce du Caucase peut se développer aussi à l'intérieur des terres.

Derrière leur belle allure, elles sont néfastes pour l'environnement... et pour la santé ! En effet, la Berce du Caucase peut causer de sévères brûlures au contact de sa sève qui est photo-sensibilisante.

Comme chaque année, nous faisons appel à tous les riverains pour les recenser et donc ne pas passer à côté d'une population qui pourrait repeupler notre territoire.... Pas de pitié pour ces envahisseurs !

Vous pouvez nous aider dans le recensement des sites touchés par ces plantes : faites part de vos observations au Contrat de Rivière Meuse aval - Comité Local du Hoyoux.

Si vous y êtes confronté, vous pouvez les gérer. Reconnaître ces plantes invasives et les gérer est à la portée de tous.



DES INFORMATIONS SUR LEUR ANATOMIE ET LES TECHNIQUES DE GESTION SONT DISPONIBLES:

- en ligne sur le site Internet <http://www.fsagx.ac.be/ec/gestioninvasives/Pages/Accueil.htm>

- auprès du Contrat de Rivière Meuse aval - Comité Local du Hoyoux: Chemin de Sandron 1a, 4570 Marchin - 085/31.71.74 - hoyoux@meuseaval.be

Dans tous les cas tenez-nous au courant afin que nous puissions réaliser un bilan des actions de gestion.

WALLONIE WEEK-ENDS BIENVENUE

ce 25 et 26 mai à Ohey



Les 25 et 26 mai prochain, les Oheytoises et Oheytois seront mis à l'honneur. En effet, en 2013, la commune d'Ohey participe aux Wallonie Week-ends Bienvenue. Afin de vous faire découvrir ou redécouvrir la commune d'Ohey ce ne sont pas moins d'une cinquantaine d'ambassadeurs qui se sont réunis pour vous ouvrir leur porte et partager avec vous leur passion, leur métier, leur art. Durant ce week-end vous êtes invités à parcourir tous les villages de la commune car chacun d'eux recèle des trésors cachés !

Trésors cachés est bien le mot puisqu'il vous sera possible de participer à une chasse aux trésors en découvrant des endroits n'ayant jamais été ouverts au grand public.



Les ambassadeurs, qui sont-ils et que font-ils ?

Ce sont vos voisins, vos amis, des connaissances, des associations locales.

Ils vous feront partager leur métier : la ferronnerie, l'ébénisterie, le métier d'agriculteur, de cougourdonnier, la manufacture d'Orgues et bien d'autres encore.

Ou bien ce sera leur passion qu'ils auront décidé de vous faire explorer : de la bourellerie, en passant par les promenades à la rencontre de la Nature, du Patrimoine et les expositions de peintures, de sérigraphies, c'est tout un programme de découverte qui vous attend...

Vous êtes des gourmets ! Cela tombe à pic puisqu'en 2013 la Wallonie est représentée par le thème des « Saveurs » et cela n'a pas été oublié à Ohey puisqu'un grand nombre d'ambassadeurs vous proposeront de découvrir des produits de bouche de la région et leur mode de fabrication ainsi que des menus entiers dédiés aux saveurs locales !

Où retrouver les ambassadeurs ?

Ce week-end se veut riche en partage, en rencontre et ce sera donc chez les habitants, vos ambassadeurs le temps de ce week-end, dans leur maison, leur atelier, leur jardin qu'ils vous accueilleront pour partager leur savoir faire et savoir vivre.

Pour vous informer dès à présent sur les ambassadeurs, vous trouverez toutes les informations sur le site de l'événement « www.walloniebienvenue.be » et via le dépliant programme qui vous parviendra la semaine avant l'événement et qui sera disponible au point d'accueil durant le Week-end (Place Roi Baudouin, 80 - 5350 Ohey).

Syndicat d'Initiative et de Tourisme d'Ohey : **PROJETS ET NOUVEAUTÉS !**



Une initiative, un projet, l'envie de bouger dans votre commune, de mieux connaître votre village, votre entité, de découvrir ou redécouvrir les paysages et les bâtiments magnifiques du vrai Condroz, poussez la porte du Syndicat d'Initiative et laissez-vous guider par les activités proposées en 2013 !

La mission principale du Syndicat d'Initiative est de défendre et promouvoir, sur le territoire de la commune d'Ohey, une qualité de vie en favorisant les initiatives dans les domaines culturel, patrimonial et touristique. Concrètement, le SI est actif dans de nombreux domaines tels que :

- la défense, et la mise en valeur ainsi que la restauration du patrimoine (bâti, naturel, culturel et vicinal) de l'entité ;
- l'organisation ou le soutien à l'organisation de manifestations, de fêtes et d'attractions contribuant à l'attrait de la localité tant pour la population locale que pour le touriste ;
- la présentation et la mise en valeur du patrimoine usuel, matériel et immatériel ancien et contemporain ; la sauvegarde des témoins du passé, de la vie dans nos villages, de l'histoire des gens et des événements qui ont forgé notre terroir ;
- la promotion et la diffusion de renseignements touristiques via la gestion d'un guichet d'accueil.

La Maison de la Mémoire :

Inaugurée en 2012, cette maison que nous voulons «centre de la mémoire», est un espace dédié à la vie rurale et associative de notre commune. Son but est de permettre une grande visibilité de la richesse du patrimoine oheytois et la pérennisation de ce précieux savoir.

Notre politique de sauvegarde de la mémoire collective, est une activité importante de notre association, concrétisée par la numérisation de documents, la réalisation d'expositions, ainsi que par la mise en valeur du petit patrimoine usuel récolté dans l'entité.

En 2013 un nouveau projet est lancé : L'art ménager selon nos grands-parents. De la lessive à la couture, vous saurez tout sur la manière dont nos grands-mères s'occupaient du linge !

Si vous avez d'anciens objets, documents, photos liés à cette thématique ou des témoignages à nous faire partager, n'hésitez pas à nous contacter !

La Maison de la Mémoire accueillera également une exposition sur les murs en pierres sèches durant le mois de mai à l'occasion de Wallonie Week-end Bienvenue.

Une conférence sur les murs en pierres sèches se tiendra également à Libois ainsi qu'un atelier



pratique de création de murs de pierres sèches au «pré au Pont» à Libois.

Autres projets qui jalonnent l'année 2013 ! A vos agendas...

Cette année encore la commune d'Ohey participera aux journées du Patrimoine.

Au programme du 7 et 8 septembre, vous pourrez découvrir le site classé de Libois et le Château de Baya qui seront reliés par une charmante balade.

D'autres initiatives comme la sauvegarde et la restauration du petit patrimoine populaire wallon tiennent une grande place dans les missions du syndicat d'Initiative menées en partenariat avec la commune.

Nouveauté :

Un guichet d'accueil est dès à présent à votre disposition pour vous renseigner au mieux sur les diverses activités touristiques de la région ou pour discuter des différents projets liés au Syndicat d'Initiative.

Nous en profitons d'ailleurs pour inviter les acteurs touristiques de la commune d'Ohey (gîtes, musées, producteurs locaux, artisans, guides, groupements, associations,...) à nous transmettre toutes informations qu'ils voudraient voir diffuser au travers de ce guichet.

La nouvelle carte des promenades est actuellement en vente au guichet d'accueil au prix de 7,5 €.

Heures d'ouverture du guichet d'accueil :

Tous les lundis et mardis : de 8h30 à 12h30

Les samedis et dimanches, de 8h30 à 12h30 durant les mois de juillet et août, ainsi que le premier week-end des vacances de Pâques, le dernier week-end de juin et le premier week-end de septembre.

CONTACT

Mélissa Deprez – Coordinatrice Tourisme
Tél : 085/824477 – GSM : 0472/376056
E-mail : si@ohey.be – Web : www.ohey.be
Place Roi Baudouin, 80 – 5350 Ohey

Rejoignez le Syndicat d'Initiative! Si les projets et la philosophie de notre association vous intéressent, n'hésitez pas à nous rejoindre et vous aussi faites partie des forces vives de la commune !



FOUILLES À L'ANCIENNE ÉCOLE DE JALLET

Ce samedi 27 octobre 2012 dernier, le service « fouilles » de la région wallonne et la commune d'Ohey avaient mis sur pied une série de visites, par petits groupes, des fouilles réalisées lors de la transformation de l'ancienne école de Jallet en logements sociaux.

Malgré un froid piquant et un sol détrempé et boueux suite aux averses des jours précédents, les Oheytois sont venus admirer le résultat des fouilles.

Différents indices laissaient penser aux archéologues que le lieu pouvait abriter des traces plus anciennes, notamment la dédicace de l'église à Saint Martin ou la présence de la statue de Saint Martin datant du XVII^e siècle dans le mur ceinturant l'ancienne église.

Une convention avait été signée avec l'entrepreneur dans le cadre de la transformation des lieux en logements sociaux afin de mener des fouilles de sauvegarde.

Les fouilles ont permis de mettre au jour le chœur d'une ancienne église datant de 1251. L'édifice était orienté Est-ouest. Ce bâtiment de taille modeste ne comprenait probablement qu'une seule nef. Sous l'édifice, des traces plus anciennes d'une église remontant sans doute à la fin de l'époque mérovingienne ont été retrouvées.

Les fouilles ont également permis de mettre au jour diverses sépultures de personnes enterrées dans le chœur de l'église mais également dans le cimetière situé autour de celle-ci.

Au fil du temps, le bâtiment a subi des modifications et de nouvelles affectations. L'église a certainement été détruite lors de la Guerre de la vache. Ultérieurement, une chapelle de taille plus modeste sera rebâtie sur les ruines de

l'ancienne église pour abriter au XIX^e siècle les locaux de l'école.

L'école de Jallet a fermé définitivement ses portes en 2001. Les locaux deviennent un local pour les scouts jusqu'en 2006 où un incendie entraîne l'abandon définitif de l'école. Seul le logement de l'instituteur sera occupé jusqu'en 2011.

De nombreuses photos et dessins des fouilles et des différentes trouvailles ont été réalisés par M. Tilmant, archéologue en charge des fouilles.

Dans le cadre de leurs recherches et afin de documenter au mieux la publication qu'ils préparent, les archéologues de la Région wallonne recherchent des documents. Disposez-vous de photos, de plans ou de tout autre document ou avez-vous des souvenirs qui pourraient aider les scientifiques ? Contactez la maison de la mémoire. Nous pouvons nous rendre à votre domicile pour enregistrer vos témoignages ou scanner vos documents....



CONTACT

Syndicat d'Initiative- Maison de la Mémoire :
Place Roi Baudouin, 80 5350 Ohey
0472/376056 - si@ohey.be

CERCLE HORTICOLE « LE TILLEUL » OHEY



Le cercle horticole « le tilleul » regroupe des amateurs de jardin d'Ohey et des communes avoisinantes

Créé en 2010, le cercle a pour objectif de promouvoir et de soutenir toute activité ayant pour but la formation horticole des amateurs de jardins.

Le cercle vous propose

- des conférences animées par des spécialistes qui traitent de sujets variés
- des activités théoriques et pratiques qui nous apprennent à tailler arbres fruitiers, arbustes et rosiers, réaliser des boutures,...
- mille conseils et astuces
- des questions réponses
- une ambiance familiale
- des achats horticoles groupés
- excursions et visites de jardins accueillants
- bourse d'échange de plante



CONTACT

085/61 27 02

ATTENTION, TRITON EN VUE !

Lors de votre prochaine sortie dans le Bois de Haillot, ne soyez pas surpris par le nouvel habitant de la mare ! Un énorme triton crêté vous y attendra dès la fin du mois de mai pour vous initier aux mystères de la mare et de ses habitants.

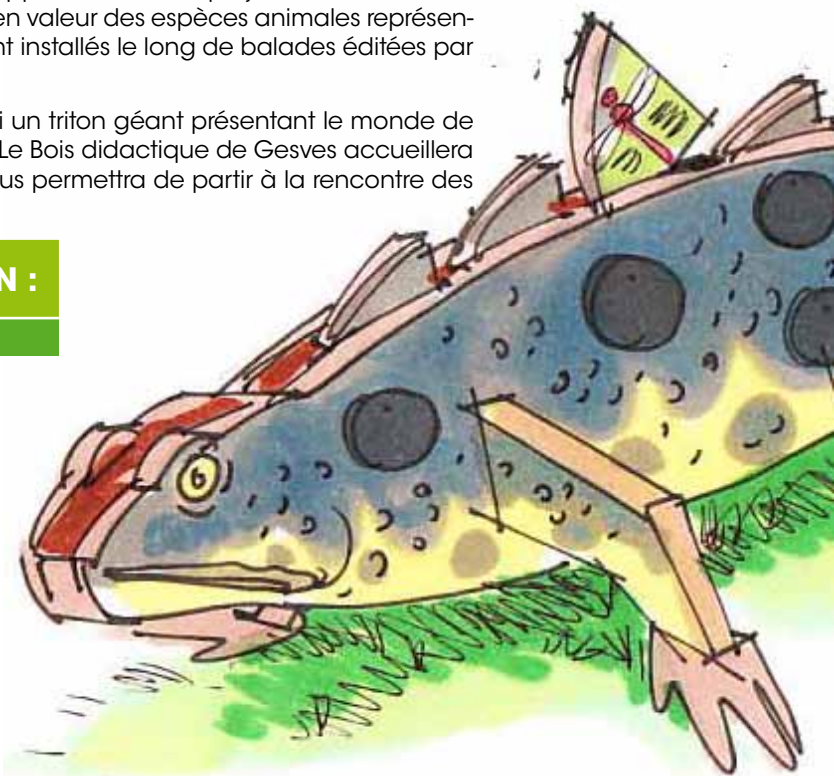
Le GAL Pays des Tiges et Chavées a développé un nouveau projet d'installation de modules ludiques et didactiques mettant en valeur des espèces animales représentatives de son territoire. Ces modules seront installés le long de balades éditées par le GAL.

Dans le bois de Haillot, vous trouverez ainsi un triton géant présentant le monde de la mare et un module au sujet du Pic noir. Le Bois didactique de Gesves accueillera la cigogne noire et le Bois de Courrière vous permettra de partir à la rencontre des chevreuils et des sangliers.



POUR TOUTE INFORMATION :

bohon.leader@skynet.be





Les 25 et 26 mai prochains, le GAL Pays des tiges et chavées vous invite à son

WEEK-END « VITRINE »

Les 25 et 26 mai prochains, dans le cadre du WE Wallonie Bienvenue à Ohey, le GAL Pays des tiges et chavées vous invite à venir découvrir ses projets par le biais d'animations et d'ateliers divers.

Les 25 et 26 mai, nous vous accueillerons à Tahier, chez Monsieur et Madame Tonglet (Chemin de Saint-Fontaine 200, 5350 Evelette). Au programme :

- Départ d'une balade (7 ou 12km) couplée d'une chasse au trésor
- Stand de dégustation de produits locaux
- Stand de promotion touristique du Pays des tiges et chavées
- Expo photos nature sur les zones humides dans la Chapelle Saint Martin
- Atelier de construction d'hôtels à insectes pour les enfants
- Animation-sensibilisation « marres » (par groupe) : visite d'une marre et explication sur ses habitants
- Animation-sensibilisation « berges » (par groupe) : présentation de systèmes d'abreuvement alternatif pour le bétail et explications sur le projet du GAL de soutien aux agriculteurs
- Animation-sensibilisation « abeilles » (par groupe) : présentation d'une ruche vitrée et du matériel de l'apiculteur
- Visite de l'exploitation laitière de Monsieur Tonglet

Le samedi 25 mai, dès 20h, à la Salle des Hautottes (Jallet) nous vous convions à une soirée « ciné-débat » sur l'avenir de l'agriculture :

- Projection du Film « Il a plu sur le grand paysage » de Jean-Jacques Andrien
- Débat animé par Philippe Soreil (journaliste RTBF, la Clé des Champs)

Le dimanche 26 nous serons également présents au domaine de Mozet. Au programme :

- Film interactif/animation pour enfants sur le thème du potager : « Pépin dans le jardin »
- Animations-sensibilisation "abeille" pour public familial (par groupe)
- Randonnée équestre, avec pause sandwich au domaine (sur inscription)
- Balade-cueillette de plantes sauvages comestibles pour adultes (sur inscription)

- Animation "cuisine des aromates" (sur inscription)
- Exposition de photos dans le jardin (expo "nature humaine" de la province de Namur)
- Animation pour enfants liée au jardin
- Atelier de construction d'hôtels à insectes pour enfants
- Exposition de photos nature
- Balades à dos d'ânes et de poneys
- Bar et petite restauration sur place

Un programme plus précis sera prochainement envoyé en toute-boites.



INFOS ET INSCRIPTIONS

083/670.341 – sohet.leader@skynet.be

Venez découvrir les projets du Gal et participez au

WEEK-END DECOUVERTE GAL 25 & 26 MAI
ASSELSE GESVES OHEY

GAL Pays des tiges et chavées

GAL Pays des tiges et chavées ASBL
Rue de la Poterie 4
5350 Ohey - Belgique
Tel: 083 670 341 - 02 670 341
Fax: 02 670 341
www.tiges-chaves.be

Logo of GAL Pays des tiges et chavées ASBL

Logo of the European Union

Logo of the Walloon Region

Logo of the Province of Namur

Logo of the Arrondissement of Ohey

À Ohey,

MON SPORT EN TOUTE SÉCURITÉ !

Suite à de fréquents accidents cardiaques lors de compétitions ou entraînements, le Ministre des Sports André Antoine a décidé d'équiper les clubs sportifs de défibrillateurs externes automatiques, D.E.A. Vu l'urgence d'intervention lors d'un arrêt cardiaque, ces appareils de manipulation facile se révèlent d'une grande efficacité. En effet, il permet au secouriste d'entrer en contact direct avec un opérateur spécialisé qui lui donnera toutes les directives nécessaires. En plus, les services de secours sont automatique-

ment prévenus d'où un gain de temps précieux dans ces moments d'urgence. Les clubs de football et tennis de Ohey centre, ayant fait la demande, viennent de recevoir l'accord ministériel. Ce vendredi 12 avril les autorités communales et les responsables sportifs ont assisté à l'installation du premier appareil au "stade" de la rue du Bois d'Ohey. Les clubs intéressés peuvent se renseigner à l'Échevinat des Sports.

6^{ÈME} TÉLÉVIE CUP

et autant de participation pour le
TaeKwonDo Wallonie Ohey

Les 9 et 10 mars 2013 était organisé à Namur le 6ème Télévie Cup au profit de la recherche contre le cancer. Cette année encore, ce n'est pas moins de 467 compétiteurs (techniciens et combattants confondus) venant de Belgique et de France qui foulèrent les tatamis du complexe de sport de Tabora à Namur. Le TaeKwonDo Wallonie Ohey se devait d'inscrire à nouveau des élèves afin de participer à cette fête du sport à but caritatif.

Les résultats de la compétition technique en individuel sont les suivants : En poussin (3-7ans) : Sara GENON 1ère, Oscar BODART 1er et Tao JANSSENS 1er. En débutant : Méva CINIER 3ème, Alexandra GENERET 1ère, Jérémie GENON 3ème, Jérémie GENERET 3ème et Thomas SCHIETS 6ème. En aspirant (11-13ans) : Léa BURTON 1ère, Colin BURTON 3ème, Kenji ROQUET 2ème. En junior (14-17ans) : Florence BOUCHAT 3ème, Pauline LEMAL 3ème. En senior I (18-29ans) : Xavier MANIQUET 4ème. En senior II (30-39ans) : Christophe GENON 3ème, en master II (50-59ans) : Francis GERARD 2ème

Les résultats de la compétition technique par équipe sont les suivants : Méva CINIER et Thomas SCHIETS se classent 1er, Sara GENON et Jérémie GENON se classent 2ème en Team débutant (8-10ans). Léa BURTON et Alexandra GENNERET remportent la 1ère place en Team aspirante (11-13ans). Florence BOUCHAT et Colin BURTON remportent la 1ère place en Pair junior (14-17ans). Pauline LEMAL et Xavier MANIQUET remportent également la Pair senior, le couple Kristelle WARNON et Loris MAZZERO se classe quant à lui à la 2e place en Pair senior.

Le dimanche était quant à lui réservé aux combattants Terence TOURNOY 3ème en aspirant et -51kg, Boris LIBERT 3ème en junior et -48kg, Steven HANLET 4ème en junior - 59kg, Emil CAZAN 2ème en junior et -63kg, Jérémy DELFORGE 3ème en senior et - 74kg, Gauthier PIRET 1er en senior et - 74kg, Guillaume JACQUEMIN 2ème en senior et -87kg (2ans - senior -74kg) a remporté sa catégorie après un combat âprement disputé.

Nous tenons à remercier les compétiteurs et leurs parents pour la confiance qu'ils nous témoignent. Nous ne pouvons qu'encourager le travail et sacrifice qui ont été réalisés par les élèves et les coachs. Grâce à eux le TaeKwonDo Wallonie Ohey a pu remporter la 1ère place générale par équipe en technique le samedi et la coupe du « Fair Play » en combat le dimanche.

www.taekwondowallonie.blogspot.com et
www.tkdwallonie.eu

J-L BURTON





Corentin,
un jeune étudiant
oheytois, apprenti
constructeur

POUR LES PLUS DÉMUNIS DANS LE SUD DE L'INDE

Dans le cadre de l'échevinat de la Solidarité Internationale, le Collège oheytois a décidé de soutenir le projet d'un jeune Oheytois, Corentin Melot, dans son projet de voyage humanitaire pour aller, avec d'autres élèves de l'ICHECoù il est étudiant, construire des maisons dans le Sud de l'Inde. Un beau projet qui a encore besoin de soutien !

Soutenez un projet humanitaire en commandant du vin !

Dans le cadre de mon cursus universitaire, je me suis engagé, avec d'autres étudiants, à participer à un projet humanitaire dénommé: « Housing Project ».

Notre objectif est d'aider à ériger plusieurs dizaines de maisons dans des villages situés au Tamil Nadu en Inde. Les bénéficiaires en seront des familles défavorisées logeant actuellement dans des taudis. Pour de plus amples informations, je vous invite à visiter le site internet:

<http://www.housingproject.ichec.be> .

Afin de récolter les fonds nécessaires pour le bon déroulement du projet, je vous propose de vous procurer une excellente cuvée de vins français, rouge ou rosé. Vous avez ainsi l'occasion de soutenir un projet louable et concret, de m'aider à le réaliser et de découvrir ces breuvages savoureux, plusieurs fois primés, provenant des Côtes du Ventoux. <http://www.lepuy.org>:

- **Vin Rouge 2011:** Médaille d'Or, Avignon 2012; Médaille d'Or, Gilbert & Gaillard, 2013
- **Rosé 2011:** Médaille d'Or, Gilbert & Gaillard 2013; Sélectionné pour l'"After" du festival de Cannes 2012

Si vous désirez passer commande ou en savoir davantage sur ce projet, veuillez prendre contact avec moi par téléphone au 0484 77 22 46 ou par e-mail à l'adresse suivante: corentin-melot@live.be

Merci d'avance!

Corentin Mélot

Tennis Club Grand Ohey

- **Dimanche 14 avril** : tennis day (gratuit et ouvert à tous)
- **du 01 au 25 mai** : tournoi intime
- **25 mai** : repas de fin d'interclubs
- **dernière semaine de juin** : tournoi officiel des jeunes
- **week-end à définir** pendant les vacances d'été : Family Trophy
- **à partir du 20 juillet** : tournoi officiel de simples
- **à partir du 29 juillet** ; tournoi officiel de doubles
- **à partir du 05 août** : tournoi «étoilé»
- **première quinzaine de septembre** : tournoi officiel de doubles par poules
- **05 octobre** : repas de fin de saison

Foyer Rural

- **1er dimanche de Juillet** : Diner St Christophe

Les Houlottes

- **1 Week-end de Juillet** : Bal en plein air de Jallet
- **vers le 25/08** : Kermesse de Jallet
- **en mars** : souper école de Perwez
- **le 30/09** : Marche Adeps
- **Le 30/11** : Souper Saint-Eloi
- **En octobre (+/-) le 15** : souper école d'Evellette
- **1-juin** : Fête des voisins à Jallet

Selo'gazion

- **25 et 26 mai** : Stand du Sez
- **13/09** : Bourses d'échanges et auberge espagnole 19h00

Perwez G.O.P

- **31-mai** : Fête des voisins
- **8-sept** : Kermesse

Fanfare d'Ohey

- **Dimanche 2 juin 2013** : Marche Adeps organisée par la Société Royale des Fanfares d'Ohey. 5, 10, 15 et 20 km. Point vert : salle des fanfares. Petite restauration sur place.
- **Dimanche 6 octobre 2013** : Festival d'automne. Les sociétés participantes ne sont pas encore toutes connues. Il y aura une restauration.

Foyer Rural

Salle paroissiale pour les réunions, baptêmes, communions, anniversaires, mariages, dîners, souper, réceptions, « après funéraires »...

Avec ou sans service

POUR TOUTES RÉSERVATIONS DU FOYER RURAL, MERCI DE CONTACTER LES PERSONNES SUIVANTES :

Roger Ja : 085/612 438
 Marc Antoine : 085/ 611 603
 Gisèle Allard : 085/ 611 250

Rue Pierre Froidebise, 79 | 5350 Ohey

Location de la salle des Houlottes
 pour anniversaires, communions, baptêmes, conférences, etc.

Renseignement et réservations au
085 61 15 34

Les grès du Condroz sprl

Murs à sec - Moellons - Pavés
 Dalles - Gabions - Grenailles
 Empierrement - Enrochement
 Criblage mobile

Carières d'Ereffe
 Rue Ereffe, 30
 4570 - Marchin

www.lesgresducondroz.be | 085/41 11 91

Titres-Services OHEY
 Centre de repassage et de nettoyage

Transformez votre quotidien

Sophie Micheroux
 (Coordinatrice) 085/82.44.66
 0491/25.80.28

du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h
 avec le soutien de l'administration communale d'Ohey

Les Jardins de Vertumne
 ESA Technologie

25^e mai 26
 à Ohey à Haillet
 "Week-end Bienvenue en Wallonie"

22^e 23
 juin 2013
 à Ohey de 9 à 20h
 "Week-end Fermes ouvertes"

21^e 22
 sept 2013
 à Ohey de 9 à 20h
 des Fête Courges

14^e 15
 déc 2013
 à Ohey de 16h30 à 22h
 Authentique Marché de Noël

Pierre Lhoas
 Horticulteur
 Paysagiste

Rudy Dosogne
 Artisan ferronnier

Unissent leurs efforts et vous invitent cordialement à événements en 2013 !

Les Jardins de Vertumne
 Pierre Lhoas
 Chaussée de Ciney 47
 5350 OHEY
 0496 30 90 31
 lesjardinsdevertumne@proton.be

artisan ferronnier
 esa technologie Sprl.
 Rudy Dosogne
 Rue de Lilloit 93
 53011 Haillet
 085 61 32 23
 www.esa-8013.be



NAISSANCES

- OST Valentine, fille de Valéry et de DENEIL Christine, Ohey
- LEBEAU Oscar, fils de Jocelyn et de CLOET Sandra, Haillot
- OPSOMER Elisa, fille de Julien et de HICTER Aurélie, Goesnes
- VANDY Hugo, fils de Grégory et de BOUJEMIL Yamina, Evelette
- MACORS Yanis, fils de Jérémy et de RENSON Pauline, Haillot
- PEETERS Clément, fils de Vincent et de VRANCKEN Carine, Evelette
- MOREAU Antony, fils de Olivier et de BODET Marina, Perwez
- MOREAU Alexy, fils de Olivier et de BODET Marina, Perwez
- CHOUFFART Nohan, fils de Julien et de MALHERBE Aurélie, Goesnes
- LEGRAIN Nolan, fils de Jordan et de BRICQUET Diandra, Ohey
- LENOBLE Léo, fils de Maxime et de ALEXANDRE Charlotte, Haillot
- VAN KERREROECK Antoine, fils de Abel et de DIERICX Jessica, Haillot
- WERDING Noémie, fille de Raphaël et de LE, Thi Thu Thuy, Jallet
- MODAVE Clément, fils de Anthony et de CRASSON Martine, Jallet
- ROQUET Sarah, fille de Georges et de JODOZY Aurélie, Haillot
- PETIT Laura, fille de Jonathan et de MOTTIN Ludvine, Perwez
- MANHA Junainah, fille de UDDIN MD Asir et de MASRURA Nahar, Ohey

- SOREIL Lola, fille de Michel et de DEJARDIN Maryline, Goesnes
- LUX Valentin, fils de Grégory et de NAGY Katalin, Haillot
- LALLEMAND Noah, fils de Kevin et de MOUREAUX Lindsay, Haillot
- HENIN Edouard, fils de Benoît et de MEUR Maud, Evelette
- WARZEE Rosalie, fille de Yohan et de HERINCKX Kamwanga, Haillot
- WARZEE Faustine, fille de Yohan et de HERINCKX Kamwanga, Haillot
- ROELS Samuel, fils de Jo et de MEIRE Inge, Haillot
- SODOYEZ William, fils de Marc et de STORDER Marie, Jallet
- MARBAIX Lucas, fils de Michaël et de CASSIERS Amandine, Haillot

RECTIFICATIF par rapport au dernier Inf'Ohey (naissances de mars 2012)

- GILLET Clément, fils de Frédéric et de MARTIN Aude, Haillot

MARIAGES

- WARZEE Roger de Haillot et SCHUE-REMANS Lutgarde de Haillot
- Van den Berghe de Binckum Roland de Goesnes et de KOHL Danièle de Rixensart
- BELAIRE Michaël de Goesnes et de RIVART Isabelle de Goesnes
- DEVRIES Jean-Paul d'Evelette et SIMON Natacha d'Evelette

DECES

- FRERE Marie Thérèse, veuve de BEGUIN Jean, Ohey
- REULIAUX Noëlle, veuve de ROUFFIANGE Michel, Evelette
- NAOME Jean, époux de GEORIS Josée, Evelette
- BOUCHAT Suzanne, veuve de THIRY Albert, Haillot
- MORSAIN ROMÉO, veuf de HENRY Madeleine, Ohey
- BARBIER Jean-Pierre, Haillot
- MULLER Charles, époux de ROSSI Béatrice, Ohey
- THONET René, époux de SCIUS Marie Thérèse, Ohey
- HAVELANGE Renée, veuve de GOFFIN Georges, Haillot
- FREYMAN Luc, Haillot
- DEL FABBRO Luigi, époux de QUOILIN Denise, Ohey
- HOREMANS Jacques, époux de CAUCHIE Isabelle, Ohey

ARCHITECTES

Closset Ivan

Rue Trou du Loup 253M - Ohey
Tél. : 085-82.76.15
GSM : 0479/41.92.30

Cornez-Denis P. (+ Coordinateur sécurité-santé)

Rue de Gesves 186 - Ohey
Tél. : 085-61.23.06

Halleux P. (+ Coordinateur sécurité-santé)

Rue du Baty 40 - Evelette
Tél. : 085/61.31.75

Moyersoen Clément

Rue des Ecoles, 56f - Haillot
Tél. : 085/25 06 96
GSM : 0477/23.90.80

Schramme Pierre

Drève le Long du Château, 174 - Libois (Ohey)
GSM : 0477/23.90.80
pierre.schramme@gmail.com

Vis Stéphane (Rénovation basse énergie, Audit énergétique, Ecoconstruction, Habitat groupé)

Rue de Gesves, 190/3 - Ohey
Tél. : 085/61 18 81
krug.vis@scarlet.be

ARCHITECTE DE JARDIN

Feuillen Jean-Philippe

Route de Havelange 109 - Evelette
Tél. : 085/61.38.88
GSM : 0478/59.37.69

Lhoas Pierre

Ch. de Ciney 47 - Ohey
Tél. : 085/71.31.14
GSM : 0473-93.97.70

AVOCAT

Me Jacquemart Gaëlle

GSM : 0498/24.83.871
g.jacquemart@avocat.be

Me Ladislas GOFFINET

Rue Abbé Matagne, 30E - Evelette
GSM : 0499/62 37 11
l.goffinet@avocat.be

DENTISTES

Bertrand J.-M.

Rue Marteau 260 - Ohey
Tél. : 085/61.14.85

Drugmand-Burton M. & Drugmand Ph. (Orthodontiste)

Rue de la Centrale 108C - Haillot
Tél. : 085/61.20.82

DOCTEURS EN MEDECINE

Dr François Cloés

Rue de Ciney 7 - Ohey
GSM : 0487/32.92.48

Dr Cordier

Place de l'Eglise 61E - Haillot
Tél. : 085/61.21.30

Dr Devries

Rue de l'Harmonie 106 - Ohey
Tél. : 085/61.10.73

Dr Henin

Rue du Château 174 - Ohey
Tél. : 085/61.14.00

Dr Raket D.

Neurochirurgien
Rue du Village 66 - Perwez
Tél. : 085/61.18.52

Dr Schumesch Carole (+ Médecine esthétique)

Grand Vivier 76 - Perwez
GSM : 0498/48.87.01

Dr Verlaine

Rue Marteau 261 - Ohey
Tél. : 085/61.11.69

Dr Servais Laurent

Pédiatrie & neuropédiatrie
Rue du Berger 204 - Ohey
Tel : +33 (0)142165870
l.servais@institut-myologie.org

GÉOMÈTRE - EXPERT

Mathot Christophe

Ruelle Milquet, 42 - Haillot
Tél. : 085/311 377
GSM : 0486/65 56 73

INFIRMIERES

Arnold Ingrid

Route de Nalamont 284 - Haillot
Tél. : 085/61.13.13

Daye-Vermeulen Béatrice

Rue Bois des Loges 82 - Perwez
Tél. : 085/61.18.74

Dejardin Ingrid

Rue de Nalamont 140b - Haillot
Tél. : 085/61.20.19

Depaye-Tassin Colette

Rue de Huy 21 - Haillot
Tél. : 085/61.14.28

Fredj-Guillaume Laurence

Rue du Moulin 231 J - Ohey
Tél. : 085/71.24.39

Gérard-Bernard Christine

Rue de Gesves 177 - Ohey
Tél. : 085/61.10.22
GSM : 0496/370.856

Guillaume-Blom M.-Ch.

Rue de Hautbois 32 - Hautbois
Tél. : 083/67.79.82

Stasse-Nolet Marie-Claire

Rue Bois Dame Agis 94 - Perwez
Tél. : 085/61.19.90

Streel Laetitia

Rue de Ciney 57J - 5350 Ohey
GSM : 0497/20.66.65

KINESITHERAPEUTES

Depoorter Nathalie (Soins d'urogynécologie)

Rue Cléal 84b - Perwez
Tél. : 085/27.01.90
GSM : 0478/42.51.33

Gillet David

Saint-Mort 147M - Haillot
Tél. : 085/61.15.57

Grégoire Josiane (Soins d'urogynécologie)

Rue de Nalamont, 137 A - Haillot
Tél. : 085/25.56.76
GSM : 0474/72.13.16

Haverland Donatienne

Rue Winget 254a - Ohey
GSM : 0475/29.85.22

Paulus D.

Rue Ramelot 352a - Ohey
Tél. : 085/61.12.78

Piret J.P. (Kiné et ostéopathie)

Rue de la Motte 152 - Ohey
Tél. : 085/61.16.84

Renson Thierry

Chaussée de Ciney 55B - Ohey
Tél. : 085/31.81.59
GSM : 0475/42.53.64

Stassen Nathalie (+ Psychomotricité)

Rue du Baty 48 - Evelette
Tél. : 085/61.28.25

Stroobant-Hellin Catherine

Rue de Reppe 133b - Ohey
Tél. : 083/69.81.62
GSM : 0477/57.38.45

Vandendael Luc

Rue du Moulin 229 - Ohey
Tél. : 085/61.16.81
GSM : 0477/50.97.01

Brück Aurélie (Uniquement à domicile)

GSM : 0472/74 10 99

LABORATOIRE DENTAIRE

Castiau R.

Voie des Gérons 247 - Haillot
Tél. : 085/61.19.28

LOGOPÈDES

Haverland Esther

Rue du Moulin, L97 - 5351 Haillot
Tél. : 0499/13.84.11

Beauduin M.-N.

Rue Erdal 169 - Evelette
Tél. : 085/61.23.70

Schouben

Perwez
Tél. : 085/61.10.59

Jodozi Aurélie

Route de Huy, 47k - Haillot
Tél. : 0497/08.86.09
aurelie.jodozi@hotmail.com

Pirard Adèle

La Bouchaille, 227 - Evelette
Tél. : 0485/12.25.42
pirard_adele@hotmail.com

NOTAIRE

Grosfils S.

Chaussée de Ciney 53a - Ohey
Tél. : 085/61.13.07

PÉDICURES

Badot Stéphanie

Rue Stocus 61H - Haillot
Tél. : 085/31.78.24
GSM : 0485/03.39.29

Henry Charlotte

Rue de l'Eglise 7 - Haillot
Tél. : 085/61.10.15

Masy Nathalie

Chée de Ciney 45B - Ohey
Tél. : 085/61.28.05

Noël Virginie

En Rendarche, 20 - Ohey
Tél. : 085/23.61.51
GSM : 0478/558 941

Paulus Françoise

Rue Saint Mort 166 - Haillot
Tél. : 085/23.36.26
GSM : 0477/71.73.72

Roquet Sonia

Rue Eugène Ronveaux 242A - Ohey
Tél. : 085/61.32.63
GSM : 0479/76.39.99

Thirionnet-Lixon Christelle

Pédicure médicale
GSM : 0474/40.75.50

PHARMACIES

Depaye Laurence

Rue de Ciney 25C - Ohey
Tél. : 085/61.11.01

Pharmacie FAMILIA

Christelle Leroy - Szedleski
Rue de l'Eglise 8 - Haillot
Tél. : 085/71.27.85

PODOLOGUE

Astrée Marthe

Rue de Baya 12 - Goesnes
Tél. : 085/61.27.44

PSYCHOTHERAPEUTE

Servais Bénédict

Rue du Souvenir 91A - Evelette
Tél. : 085/61.23.00

VETERINAIRES

Drs Crevits Bruno et Féron Catherine

Rue de Ciney 16 - Ohey
Tél. : 085/61.29.49

Dr Demanef Marc

Rue des Ecoles 57 - Haillot
Tél. : 085/61.23.05

Dr François J.

Rue P. Froidbise 72 - Ohey
Tél. : 085/61.22.21

AUTRES COACHING

Charles Luc

Rue de Ciney 26A - Ohey
GSM : 0476/74.43.45

GRAPHOLOGUES

Beauduin Marie-Noël

Rue de l'Erdal 169b - Libois
Tél. : 085-61.23.70

Halleux-Wilmet Gisèle

Rue de Baya 16/1 - Goesnes
Tél. : 085-61.26.66

Marie Lepage et Philippe Léonet

Rue Ronveaux 248b - Ohey
Tél. : 085-61.20.41

REFLEXOLOGIE

PLANTAIRE, DRAINAGE LYMPHATIQUE, KANSU, REIKI, FLEURS DE BACH, AROMATHERAPIE

Sacré Ingrid

Rue Brionsart, 139 - Ohey
GSM : 0475/348.293

MASSAGE BEBE, PORTAGE BEBE, MASSAGE A L'ECOLE

Peytier Florence

Petit baluchon asbl
GSM : 0495/67 99 60



Services de secours

Ambulances 100

Ambulances de la Croix-Rouge 105

Police 101 (cas urgents)

Brigade d'Ohey : Rue de Ciney 12
085-27 86 00 pendant les heures de services

Pompiers 100

Service des pompiers d'Andenne : 085-84 17 01

Accident - Agression 112

Un seul numéro en Europe

Centre antipoisons

070 245 245

Services divers

Poste Ohey

Rue de Ciney 36 - Ohey - 085-61 13 60

Codes postaux
Ohey - Evelette : 5350
Haillot : 5351
Jallet : 5354
Goesnes : 5353
Perwez : 5352

Justice de Paix

Place du Perron, Andenne : 085-41 03 00

Contributions

Andenne, Place du Chapitre, n° 10.
Contrôle des Contributions (secteur taxation)
E-mail : contr.cd.andenne@minfin.fed.be Numéro
de téléphone général : 0257/775.30 – Fax :
0257/958.26

Bureau de l'Enregistrement

E-mail : bur.enr.andenne@minfin.fed.be
Numéro de téléphone général : 0257/775.20
Fax : 0257/977.69
Le préfixe « 0257 » est spécifique au Service Public
Fédéral FINANCES avec application d'une tarifi-
cation ordinaire.

Croix-Rouge

Collecte de sang au Foyer Rural d'Ohey
M. Roger JA : Rue de Ciney 12b - Ohey
085-61 24 38

O.N.E.

La consultation des nourrissons et enfants
a lieu bâtiment communal à côté de la
crèche – place Roi Baudouin 79B à OHEY les 2e
et 4e jeudi du mois.

T.E.C.

Dépôt d'Ohey : 085/61 60 20

Paroisses

Filée, Perwez, Evelette, Ohey et Haillot
Mr l'Abbé Ignace Nivyayo : 085 61 14 83
Mr le Vicaire Mariano Mendoza : 085 61 12 67

Pompes funèbres

P.F.Thierry CALS (Anc. Bertrand)
Chaussée de Ciney 350 - Coutisse - 085-61 14 39

P.F. Pierson
Place Roi Baudouin 101 - Ohey - 085-61 14 24

Electricité Télédistribution AIEG

Rue F. Marchand 44 - 5020 Flawinne
Pannes : 081-73 29 11

Eau S.W.D.E

Secteur de Villers-le-Bouillet
Rue le Marais 6, Villers-le-Bouillet
tél. 04-248 78 04
Direction régionale de Liège
Parc Industriel des Hauts-Sarts
2e Avenue 40, Herstal
Secrétariat
087/87.87.87 pendant les heures de service
078/15.22.33 hors des heures de service

***Envie de partager
votre passion, votre
spécialité?***

**... Ouvrez votre porte lors du we
« Wallonie Bienvenue » à Ohey!**



WallonieBienvenue.be



OHEY - 25 et 26 mai 2013

Une collaboration de la Commune d'Ohey et du SPW Wallonie
inscription souhaitée pour le 20 février à l'Administration communale d'Ohey (085/824.477 ou 474)